



SA MAJESTE LE ROI  
MOHAMMED VI



# RÉGION DE GUELMIM, ES-SEMARA





# I - Préambule

Le « Plan Maroc Vert » exposé par Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, devant sa Majesté le Roi Mohammed VI, lors des premières assises de l'agriculture, tenues à Meknès, le 22 avril 2008, place l'agriculture au cœur du développement économique et social du pays.

Le Plan Maroc Vert vise la mise en valeur de l'ensemble du potentiel agricole territorial et la rupture avec l'image simpliste d'une agriculture duale opposant un secteur moderne à un secteur traditionnel et vivrier.

Pour cela, le Plan Maroc Vert s'articule autour de deux piliers :

- le pilier I vise le développement accéléré d'une agriculture moderne, compétitive, à haute valeur ajoutée et adaptée aux règles du marché ;
- le pilier II vise la mise à niveau des acteurs fragiles et la lutte contre la pauvreté rurale à travers l'amélioration du revenu agricole.

Le Plan Maroc vert adopte un modèle novateur : l'Agrégation. Ce modèle permet notamment de dépasser les contraintes liées à la fragmentation des structures foncières tout en assurant aux exploitations agrégées l'accès aux techniques modernes de production, l'accès au financement et l'accès au marché.

Il repose sur le déclenchement d'une nouvelle vague d'investissement massif autour de nouveaux acteurs à forte capacité managériale. Il appelle également à la rationalisation des structures de l'industrie et à la mutualisation des moyens autour de Groupements d'intérêts économiques privés et de groupements interprofessionnels. Pour cela, « l'Offre Maroc » consiste en un partenariat Public-Privé « gagnant-gagnant » sur la base de contrats clairement définis.

La déclinaison du Plan Maroc Vert en plans agricoles régionaux, consiste à construire une vision et une offre agricole régionalisées, respectant dans la mesure du possible l'équilibre entre les deux piliers, et permettant d'engager le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime et ses partenaires régionaux autour d'objectifs communs, et de mobiliser les fonds régionaux et nationaux, les organismes de crédit, les investisseurs, ainsi que les autres bailleurs de fonds désireux de soutenir le Maroc, dans la mise en œuvre du Plan Maroc Vert. Cette dynamique vise l'aboutissement à des résultats tangibles et mesurables en termes de consolidation et de mise en place de nouvelles dynamiques de développement agricole dans les territoires.

Sur la base d'orientations fixées au niveau national et d'un diagnostic régional, un nombre important de projets potentiels et de fiches action ont été retenus pour l'élaboration du Plan Régional Agricole.

Le Plan Régional Agricole constitue ainsi une feuille de route pour le développement agricole de la région, soutenue par l'accompagnement de l'administration centrale et des pouvoirs publics en matière de réformes sectorielles et institutionnelles.

## II. Diagnostic De L'agriculture Dans La Région

### II.1 DONNEES GENERALES

- SAU: 210 350 Ha dont 7 % irriguée;
- Population : 452 580 Habitants, 58 % rurale ; 3,19 Habit/Km<sup>2</sup> ;
- Effectif du cheptel bovin : 6 985 têtes, ovins: 184 600 têtes, caprins : 262 900 têtes, camélins : 30 050 têtes, ruches : 9 260 unités;
- Nombre d'exploitations agricoles : 40720
- Nombre d'exploitations pratiquant l'élevage : 21000 unités.
- Nombre de coopératives : 184 dont fonctionnelles 40%,
- Nombre d'associations : 14 dont fonctionnelles 36%.
- Nombre des principales infrastructures agro industrielles est de 218 à savoir : 145 huileries, 16 laiteries, 5 centres de collecte de lait, 26 minoteries, 6 stations de conditionnement et 20 broyeurs de dattes.
- Nombre d'UTA : 04 (UTA 1: Parcours, UTA 2: Oasis , UTA 3: Zone côtière, UTA 4: Périmètres d'épandage des eaux de crues).

### II.2. RESSOURCES EN EAU

#### 2.1. Petite et moyenne hydraulique

- Superficie : 12 000 Ha ;

#### 2.2. Irrigation privée (Eaux souterraines) :

- Superficie : 3 000 Ha
- station de pompage : 28 ; Khéttaras : 134 ;

#### 2.3. Superficie irriguée par les eaux de crue

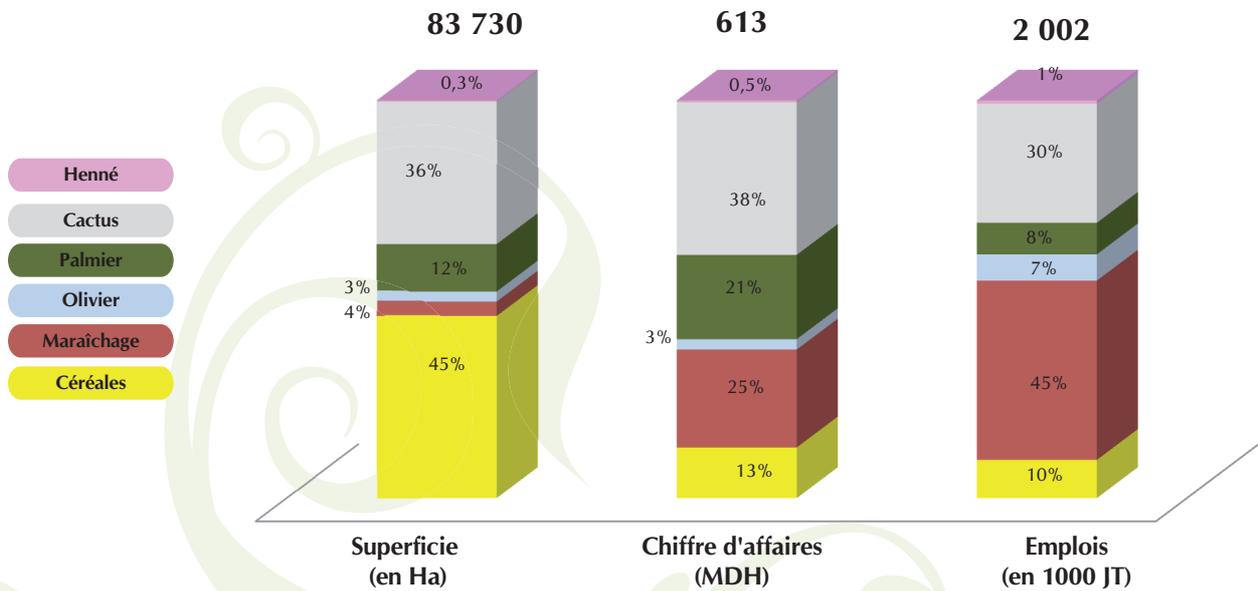
- Superficie : 105 000 Ha

### II.3 RESSOURCES EN TERRE

- SAU : 210 350 Ha ; 5 Ha par exploitation ; 59% "Mélk"
- 95% des exploitations ont moins de 5 Ha , 1% ont plus de 20 Ha
- Terrains collectifs : 75 726 Ha

## II.4. OCCUPATION DE L'ESPACE AGRICOLE ET PERFORMANCES DES FILIERES DE PRODUCTION

### II.4.1. Productions végétales



La céréaliculture est pratiquée sur une superficie de 38 340 Ha, soit 45% de la superficie emblavée de la région, et dont la production est destinée essentiellement à l'autoconsommation et à l'alimentation du cheptel.

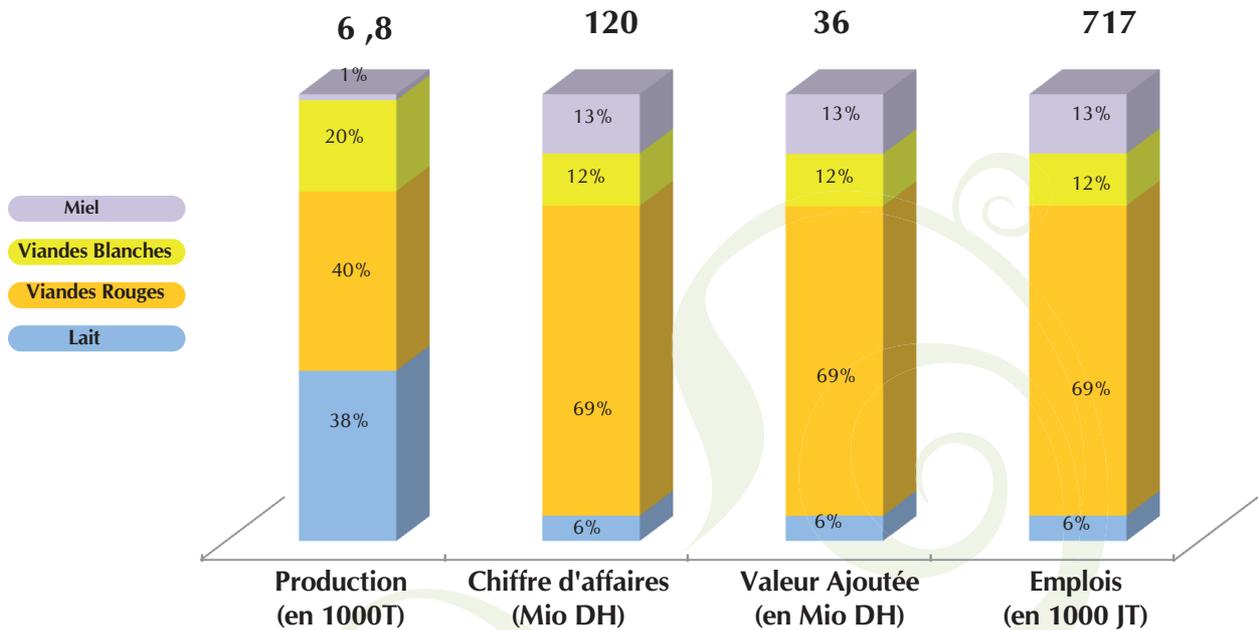
Les cultures maraîchères, localisées essentiellement au niveau des périmètres irrigués par pompage, s'étendent sur une superficie ne dépassant pas 4% des emblavements et contribuent dans une large mesure à l'absorption de la main d'œuvre et à l'approvisionnement du marché local.

Les plantations de cactus occupent une superficie de 30 000 Ha assurant une production annuelle en fruit estimée à 240 000 tonnes ce qui représentent 38% des productions végétales dans la région.

Le palmier dattier occupe 78% des superficies arboricoles. La production des dattes, estimée à 16 200 tonnes, constitue le support d'une importante activité commerciale.

Les cultures maraîchères génèrent la productivité moyenne la plus importante suivies du palmier dattier avec respectivement 19 500 et 8 400 Dhs/Ha; tandis que celle des céréales ne dépasse pas 1 700 Dh/Ha.

## II.4.2. Productions animales



Les productions animales de la région sont les viandes rouges, les viandes blanches, le miel et le lait. La valeur de la production animale annuelle s'élève à 120 millions de dirhams, soit 17 % de la valeur de la production agricole totale.

La filière viandes rouges contribue avec 85% dans la formation de la valeur totale annuelle de la production des viandes.

La valeur de la production des viandes des petits ruminants est de l'ordre de 82 millions de dirhams.

La valeur de production des viandes blanches, des produits de l'apiculture et le lait bovin participe respectivement avec 12%, 13% et 6% dans la formation de la valeur annuelle de la production animale.

## II.5. CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES DANS LA REGION

### A- Filière végétale

#### 1- Cactus

Les contraintes au développement de la culture de cactus sont constituées principalement par:

- Méconnaissance des producteurs des techniques modernes de culture et d'utilisation des produits du cactus;
- Enclavement et parfois l'éloignement des périmètres potentiels de production de cactus rendant difficiles l'exploitation et la commercialisation de la production dans de bonnes conditions;
- Commercialisation des produits de cactus reste aléatoire et ne répond pas aux intérêts des producteurs. Elle est caractérisée par la multiplicité des intermédiaires sur le marché et l'absence de centres de collecte de la production des figues;
- Tissu associatif opérant dans le domaine reste encore dans un état embryonnaire.

#### 2- palmier dattier

- Insuffisance des ressources hydriques et mauvaise gestion de l'eau au niveau des palmerais;
- Hétérogénéité du matériel végétal, aggravée par la persistance des modes de multiplication traditionnelles (semis, rejets) et non maîtrise des techniques de production, d'où les faibles performances du secteur ;
- Problèmes des ravageurs et maladies notamment le Bayoud ;
- Exode massif de la main d'œuvre vers le centre du Maroc ;
- Non valorisation de la production des dattes ;
- Faible productivité des palmiers ;
- Commercialisation non organisée.

#### 3- Cultures maraîchères

- A l'exception de la zone des irrigués, les conditions climatiques de la région sont généralement au développement du secteur;
- Salinisation des sols liée à l'introduction de l'irrigation;
- Ressource en eau souterraine limitée en quantité et en qualité.

#### 4- Cultures céréalières

- Dépendance à l'aléa climatique notamment le régime pluviométrique et celui des crues;
- Techniques culturales appropriées généralement non appliquées.

## **B- Filière animale**

### **B-I Viande rouge**

#### **1- Camélidés**

- Eloignements et déplacements permanents des élevages compromettant l'encadrement technique et sanitaire;
- Techniques traditionnelles d'élevage, et manque de formation des bergers ;
- Concurrence de l'ovin et du caprin quant à l'exploitation des parcours ;
- Insuffisance d'organisation professionnelle des éleveurs ;
- Absence de valorisation des productions de viandes et commercialisation au niveau des autres régions du Royaume.

#### **2- ovins**

- Faible productivité des parcours en raison des conditions d'aridité et de sécheresses fréquentes;
- Absence de la valorisation de la production.

#### **3- caprins**

- Contraintes pathologiques;
- Production non valorisée;
- Insuffisance de l'organisation professionnelle.

#### **4- bovins**

- Insuffisance de la production régionale en fourrages verts ;
- Absence d'unités d'engraissement.

### **B-II Viande blanche**

- Longues périodes de chaleur réduisant le nombre de bandes réalisées par an

### **B-III Production laitière**

- Difficulté de collecte du lait de chamelle et de la chèvre ;
- Faible productivité chez les camelins et les caprins;
- Faible disponibilité du fourrage vert handicapant le développement de la filière bovine laitière.

### **B-IV Production du miel**

- Existence d'un secteur traditionnel peu productif;

## II.6. PRINCIPAUX FORCES ET FAIBLESSES DU SECTEUR AGRICOLE DANS LA REGION

### SWOT

S (Forces)	w (Faiblesses)
<p>a- Filière végétale</p> <p>1- Cactus</p> <p>Un important potentiel de production avec une superficie totale plantée de 30 000 ha et une production annuelle de 240 000 tonnes de fruit et 420 000 tonnes de fourrage vert;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un germoplasme important s'adaptant aux conditions de la zone, fourni des fruits de meilleure qualité apparaissant les premiers sur le marché national et dont la production s'étale sur une période pouvant aller jusqu'à sept mois (juin – décembre);</li> <li>- Des possibilités de développement des activités apicoles en parallèle;</li> <li>- Une vocation pastorale de la région qui nécessite une meilleure valorisation des parcours collectifs notamment ceux localisés sur les versants de la frange atlantique.</li> </ul> <p>2- palmier dattier</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Climat favorable au développement et à la maturité de l'ensemble des variétés du palmier dattier;</li> <li>- Possibilités de développement de la datte biologique;</li> <li>- Utilisation diversifiée des produits du palmier;</li> <li>- Possibilité de valorisation agro-touristique et industrielle de la datte et des produits dattiers;</li> </ul> <p>3- Cultures maraîchères</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Secteur attractif à l'investissement agricole en raison de l'importance de sa productivité variant entre 13000 et 30000 Dhs/Ha;</li> <li>- Emplacement stratégique des zones de production (zone de Guelmim) favorisant la commercialisation des produits.</li> </ul> <p>4- Cultures céréalières</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de vastes périmètres d'épandage des eaux de crues;</li> <li>- Importants aménagements hydro-agricoles réalisés au niveau des périmètres d'épandage des eaux de crues par les pouvoirs publics.</li> </ul> <p>b- Filière animale</p> <p>1- Viande rouge</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Importance des effectifs; au niveau de la région ;</li> <li>- Importante source de revenu pour les éleveurs ;</li> <li>- Adaptation aux conditions climatiques;</li> <li>- Vastes terrains des parcours;</li> <li>- Savoir faire des éleveurs;</li> <li>- Production importante.</li> <li>- Bonne appréciation des viandes caprines et camelines par la population locale</li> </ul> <p>2- Viande blanche</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'une bande côtière à climat doux au niveau des provinces de Guelmim et Tantan, pouvant abriter des unités avicoles de poulet de chair ;</li> <li>- Longues périodes de chaleur réduisant le nombre de bandes réalisées par an.</li> </ul> <p>3- Production laitière</p> <p>Présence d'une demande régionale importante en lait notamment celui du dromadaire et du caprin.</p> <p>4- Production du miel</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Effectif élevé de ruche et d'apiculteurs;</li> <li>- Importance des ressources mellifères.</li> </ul>	<p>1- Les contraintes d'ordre naturel:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Un climat aride de type saharien caractérisé par la rareté des précipitations et des vents très violents et chauds (tempêtes de sables et le chergui) ;</li> <li>•Intensité du phénomène d'érosion éolienne et d'ensablement des exploitations et des infrastructures ;</li> <li>•Dégradation très poussée des parcours par le surpâturage et la succession des années de sécheresse très sévères entraînant une insuffisance et un déséquilibre de la ration alimentaire du cheptel ;</li> <li>•Inexistence des eaux superficielles ;</li> <li>•Faiblesse des superficies agricoles utiles avec des sols squelettiques et pauvres ne favorisant pas une production végétale intensive.</li> </ul> <p>2- Les contraintes d'ordre organisationnel:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Règles d'usage actuelles des parcours ne favorisent pas une exploitation rationnelle et durable des ressources pastorales ;</li> <li>•Manque d'études sur le potentiel en terres cultivables et leurs caractéristiques agronomiques ;</li> <li>•Faible réalisation des études et recherches en agronomie saharienne.</li> <li>•Manque d'un programme d'amélioration génétique chez les camelins, ovins et caprins ;</li> <li>•Faible développement des circuits de commercialisation des produits agricoles, notamment ceux de l'élevage ;</li> <li>•Eloignement de la région des grands centres d'approvisionnement en facteurs de production (poussins, aliments de bétail...);</li> <li>•Faible implication des institutions financières et du secteur privé dans le financement des projets d'élevage, notamment ceux de l'élevage camelin, laitier et l'élevage avicole.</li> </ul> <p>3- Les contraintes d'ordre général:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Cheptel est caractérisé par la prédominance des races locales peu productives;</li> <li>•Conduite traditionnelle du cheptel caractérisée par une transhumance sur de grandes distances des troupeaux notamment camelins ;</li> <li>•Faible taux d'autosuffisance en produits agricoles (lait, viandes rouges, viandes blanches, légumes, céréales...);</li> <li>•Mobilisation des eaux profondes pour l'abreuvement et l'irrigation est très coûteuse en raison des profondeurs excessives des nappes ;</li> <li>•Absence d'un espace rural proprement dit. La quasi-totalité de la population est concentrée dans les grandes agglomérations.</li> </ul>
O (Opportunités)	T (Menaces)
<ul style="list-style-type: none"> <li>•Place du secteur agricole dans la stratégie des Pouvoirs Publics pour le développement rural;</li> <li>•Existence d'un cadre juridique favorable aux investissements agricoles;</li> <li>•Ouverture de l'économie nationale sur le marché extérieur.</li> <li>•Milieu physique (climat des sols) favorable pour une production agricole diversifiée notamment dans les zones irriguées et épandage des eaux crues;</li> <li>•Influence océanique offrant des possibilités de réussir certaines spéculations.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Aridité du climat;</li> <li>•Caractère structurel de la sécheresse;</li> <li>•Risque de dégradation du milieu (surpâturage et désertification...);</li> </ul>

### III. Les Ambitions Du Plan Maroc Vert Dans La Région

La déclinaison du Plan Maroc Vert en Plan Agricole Régional (PAR) de Guelmim – Es-smara a pris en considération :

- Les réalisations actuelles en matière de productions agricoles, de valeur ajoutée et d'emploi créés par l'activité agricole dans la Région ;
- Les possibilités de commercialisation de la production sur le marché local et national ;
- Les conditions du milieu notamment la ressource en eau qui est en régression continue.

Ainsi, les filières de production végétales retenues dans le Plan Agricole Régional sont :

- La filière céréalière ;
- La filière cactus ;
- La filière maraîchère ;
- l'arboriculture (palmier, Olivier, ...).

Pour la production animale, les filières retenues sont:

- les viandes rouges Camelines ;
- les viandes rouges ovines, caprines, et bovines ;
- les viandes de volailles et l'apiculture ;
- Le lait.

Les objectifs globaux escomptés du Plan Agricole Régional portent sur l'augmentation des niveaux de production des différentes filières sus citées, l'amélioration de la qualité et des conditions de commercialisation de la production, l'amélioration des niveaux de valorisation, la création de l'emploi et l'amélioration des revenus de la population rurale.

**Pour réaliser ces objectifs au terme du Plan Agricole Régional, 15 projets potentiels sont identifiés et évalués dont 6 projets potentiels "type Pilier I" et 9 projets potentiels "type pilier II".**

- les Projets phares P I : Aviculture, Viande rouge
- les Projets phares P II : Cactus, palmier, céréaliculture, Viande rouge, Apiculture
- Les actions transverses

### III.1. PERSPECTIVE NATIONALE DES FILIERES PHARES DE LA REGION

#### III.1.1 Filière Céréales

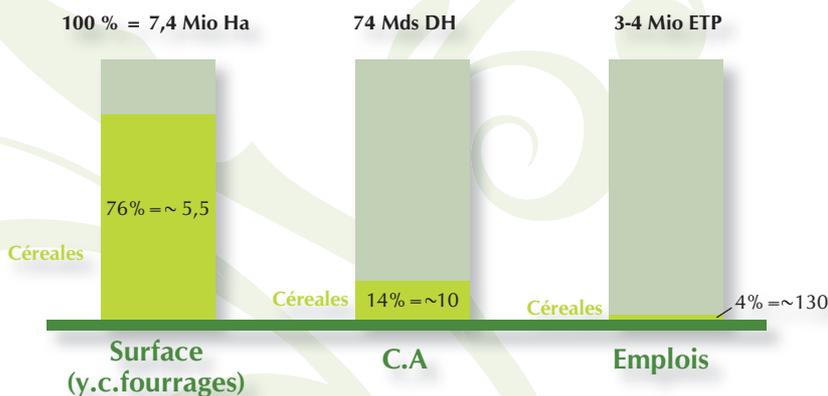
##### III.1.1.1 Diagnostic général de la filière

La filière céréalière est de loin la filière la plus importante tant sur le plan économique qu'agricole. De même, sa prépondérance aussi bien au niveau de la production qu'au niveau de la consommation lui confère un caractère stratégique. Mais, le bilan durant les 30 dernières années reste relativement mitigé, puisque le niveau de productivité de l'amont céréalière (compensé par une forte occupation des surfaces) n'atteint pas les objectifs escomptés à cause principalement d'un déficit d'investissement et d'une inefficience globale du mid-stream et de l'aval de la filière.

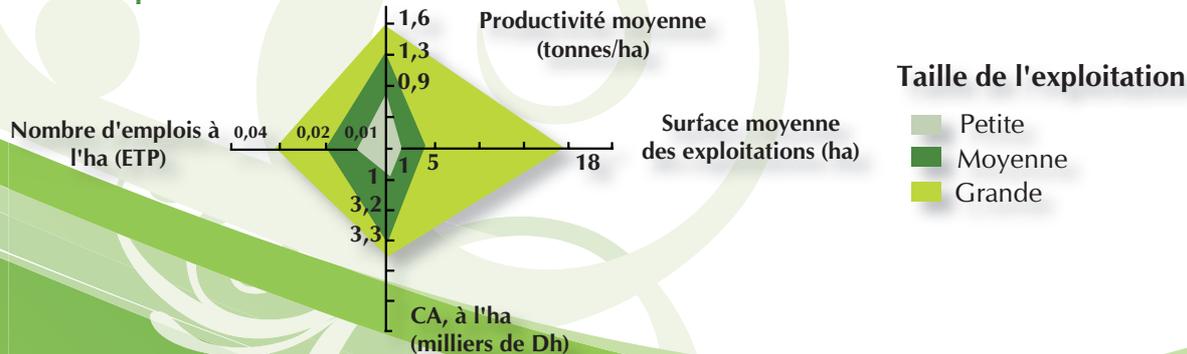
Par ailleurs, malgré l'absence d'une vision claire pour les céréales, la forte sensibilité de la question de la sécurité alimentaire explique le maintien de mécanismes de régulation très importants sur toute la chaîne de valeur.

Aujourd'hui, cette filière fait face à un défi majeur. Il s'agit de la doter d'une vision claire et de définir un plan de développement ambitieux susceptible de la tirer vers le haut.

##### Poids économique et social dans le secteur agricole :



##### Caractéristiques de l'amont :

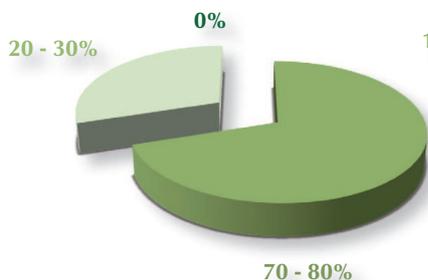


## Caractéristique de l'aval et de la demande :

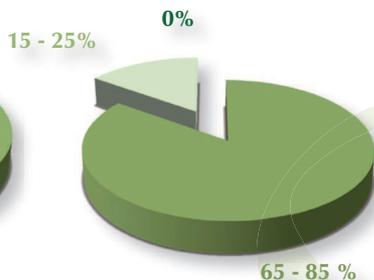
### Destination de la production

#### Blé tendre

100% = ~ 5Mio T



100% = ~ 6Mds DH

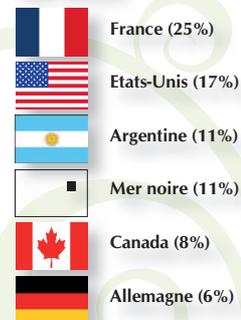


- Autoconsommation
- Transformation
- Export

### Principaux pays à l'import

Dépendance forte des importations avec variabilité annuelle : 30-80% pour le blé, 90% pour le maïs

#### Blé tendre



## Description de l'existant en terme de production :

### Bassin :

- Production généralisée sur l'ensemble du territoire : 30 des 31 bassins, mais avec forte production dans les bassins côtiers de la partie Nord du Maroc (e.g., Gharb, Doukkala, Haouz)
- Prédominance du blé dans les zones irriguées et bour favorable ; orge en bour défavorable / zones de montagne

### Tissu d'acteurs :

- Fort morcellement du tissu de production (~80% des exploitations de <5 Ha) caractérisé par :
  - Faible productivité et faible qualité de la production
  - Part importante d'autoconsommation (40% des exploitation, 20% de la valeur)
- Céréales généralement culture principale de l'exploitation

### Productivité :

- Faible niveau comparé aux pays du bassin méditerranéen
- Forte disparité entre les acteurs et les conditions irriguées/bour : 3 à 30 Q/ha en bour; 15 à 50 Q/ha en irrigué
- Potentiel important d'amélioration des rendements par une amélioration des techniques de production (e.g., mécanisation, engrais, semences certifiées)

## Description de l'existant en termes d'aval et de transformation :

### Importation :

- Importation de céréales pour satisfaire la demande nationale ;
- Variation en fonction du niveau de la production nationale ;
- Importation libre gérée par les organismes stockeurs et/ou minotiers (5-6 sociétés ~90% des imports).

### Autoconsommation :

- 20-30% de la production de blé tendre destinée à l'autoconsommation (écrasement traditionnel) et aux semences; 100% pour le blé dur; 80% pour l'orge (graph)

### Transformation / marché national :

- 70-80% de la production destinée à la transformation industrielle (130 minoteries, 50 semouleries et 19 orge) : 20% directement aux usines, 80% à travers les organismes stockeurs (200 commerçants/grossistes et 11 coopératives) graph
- 2 types de produits pour le blé :
  - FNBT : 10 MOx subventionnés (import et production nationale) par l'Etat pour garantir un prix de vente au consommateur de 2,5DH/Kg de farine
  - 'Farine de luxe' (ou farine libre)\*\* : marché entièrement libéralisé (mais le prix et régulé à l'importation)

### III.1.1.2 Stratégie de développement de la filière dans le Plan Maroc Vert

**Le Plan Maroc Vert préconise la Remise à niveau pérenne de la filière céréalière autour d'une logique productiviste et sur des périmètres véritablement compétitifs. 4 axes stratégiques prioritaires sont identifiés :**

#### **1. Développement agressif de la céréaliculture de marché sur un « cœur productiviste »**

- Refocalisation des surfaces sur un périmètre « cœur productiviste » de 1-2,2 Mio Ha (marché moyen) dans les 10 principaux bassins céréaliers du Maroc :
  - Périmètre irrigué : Haouz, Doukkala-Abda, Gharb...
  - Bour favorable: Saïss, Chaouia, Zaër-Zemmour
- Stabilisation de la production et réduction des fluctuations par l'application des meilleures normes
- Vague d'investissement importante par l'agrégation productiviste (stockage, semences, engrais)

## 2. Concrétisation autour d'une première vague de 100-200 projets d'agrégation

- Lancement d'une première vague de 100 à 200 projets d'agrégation dans le "cœur productiviste" : 1.000-2.000 Ha/ projet avec un investissement moyen de 15-20.000 DH / Ha (y.c. silos; hors irrigation d'appoint)
- Extension à d'autres surfaces/projets dépendant des succès de la première vague et/ou des signaux de marché
- Opérationnalisation autour de 4 grands objectifs :
  - Commercialisation et valorisation groupée de la production céréalière ;
  - Application des "best practices" par un encadrement des producteurs agrégés, notamment semences sélectionnées, mécanisation, conduite culturale de la filière ;
  - Financement adapté des producteurs agrégés à travers un facilitation de l'accès au crédit et/ou un financement direct ;
  - Accès aux intrants performants (semences, engrais) et à des moyens communalisés (mécanisation, logistique).

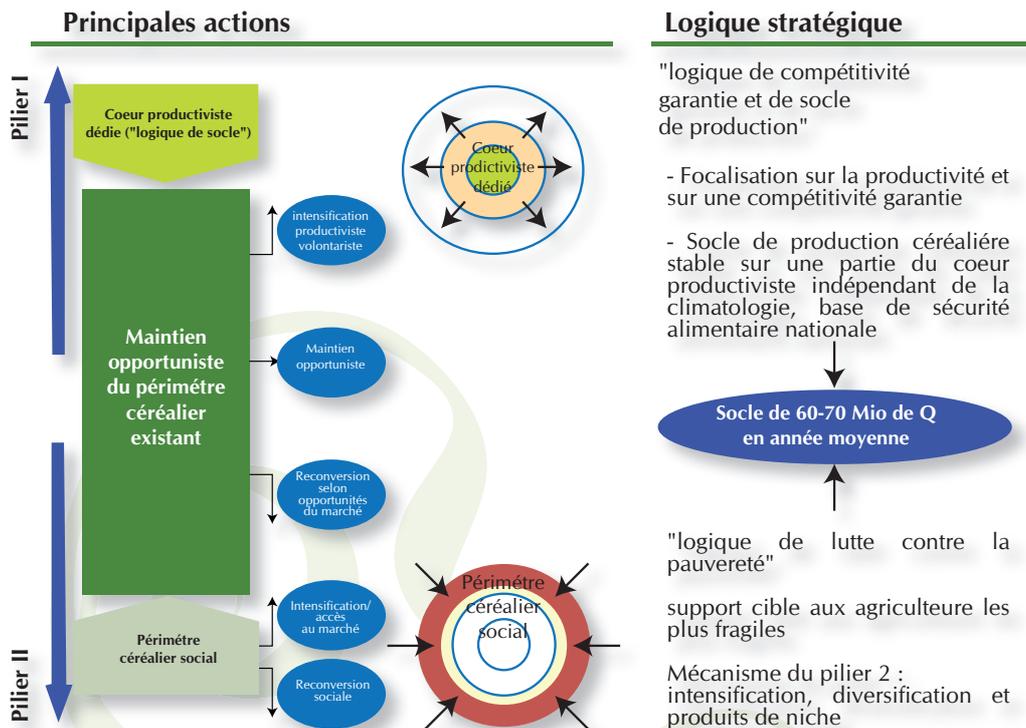
## 3. Lutte contre la pauvreté dans le "périmètre céréalier social" (Pilier II)

- Intensification et valorisation autour de l'agrégation sociale au niveau d'un périmètre de ~200.000 Ha en bour favorable, avec un objectif d'accès au marché ;
- Lancement de projets de reconversion vers des cultures à plus forte valeur ajoutée (e.g., oléiculture) sur un périmètre de 500.000 Ha principalement en bour défavorable ;
- Intégration aux projets de diversification et développement de produits de niche (e.g., apiculture) dans les périmètres adaptés.

## 4. Création d'acteurs Mid-stream performants - « super-aggrégateurs » (modèle "Bunge du Maroc")

Développement de champions nationaux/régionaux du 'mid-stream' – super-aggrégateurs autour de 4 rôles

- Développement de 1-2 opérateurs nationaux d'envergure avec une empreinte régionale forte, autour d'une compétence métier forte et d'une capacité logistique importante, avec un rôle à 4 niveaux :
  - Fourniture d'intrants (semences, produits phytosanitaires, engrais) y.c. investissement dans la R&D/ agrotech céréalière
  - Codistribution de produits financiers (e.g. assurance sécheresse) et autre matériel (mécanisation) dans le cadre de partenariats avec les organismes/fournisseurs existants
  - Organisation des circuits logistiques de collecte des céréales à partir des silos locaux et acheminement vers les marchés
  - Commercialisation groupée / hedging des céréales et poids de négociation avec les minotiers
- Acteurs potentiels : grands opérateurs nationaux et FDI



## 5. Restructuration de l'aval céréalier et des circuits d'importation

### Rationalisation sectorielle de la transformation

- Consolidation sectorielle des minoteries autour de 10-15 groupes structurés fortement ancrés dans les régions (avec possibilité d'aide à la sortie des acteurs existants e.g., défiscalisation), avec des implications fortes à 3 niveaux :
  - Modernisation / rationalisation de l'outil industriel autour de 60-80 unités pérennes sur le long terme
  - Rationalisation logistique et des circuits de sourcing y.c. à l'import
  - Généralisation des best practices par un management performant

### Amélioration des conditions cadres d'importation

- Libéralisation des conditions d'importation notamment autour de conditions transparentes (e.g. mécanismes de fixation de prix fortement corrélés avec le marché international) incitant les opérateurs à l'utilisation des outils d'achat performants (e.g. trading)
- Amélioration des capacités logistiques et de stockage y.c. stocks de sécurité (éventuellement nouvelles concessions de quais vrac/ conteneur, privatisation de la SOSIPO...)

## 6. Refonte graduelle de la doctrine et des conditions cadres de la filière autour de 4 actions prioritaires

### Refonte de l'encadrement céréaliier au niveau national

- Refocalisation du rôle de l'Etat autour de la régulation et de l'incitation d'acteurs privés (amont, mid-stream) vs. 3 axes :
  - Utilisation de semences de qualité performantes y.c. gestion de la R&D/agrotech,
  - Distribution des engrais adaptés
  - Mise en place du stockage et de la logistique
- Gestion déléguée des CT aux principaux acteurs de la filière :
  - Acteur privé agrégateur
  - Opérateur mid-stream

### Refonte des mécanismes de régulation de l'amont selon 2 logiques claires et ciblées

- Mise en place d'un système de régulation adapté avec 2 logiques séparées :
  - Logique marché : ciblage des producteurs au sein des périmètres d'agrégation "cœur productiviste" par une subvention initiale pour la mise en place, puis de protection graduelle et incitation à la compétitivité
  - Logique sociale pour les producteurs en dehors des périmètres "cœur productiviste" : support direct aux producteurs par l'agrégation sociale, éventuellement définition de prix garantis par l'ONICL (pilier 2)

### Création d'un marché de commodités au niveau national

- Développement du trading / de la bourse comme outil général d'achat à l'international ;
- Positionnement régional Afrique du Nord de la place Maroc sur le marché des commodités.

### Refonte des mécanismes de régulation de l'aval dans une logique ciblée

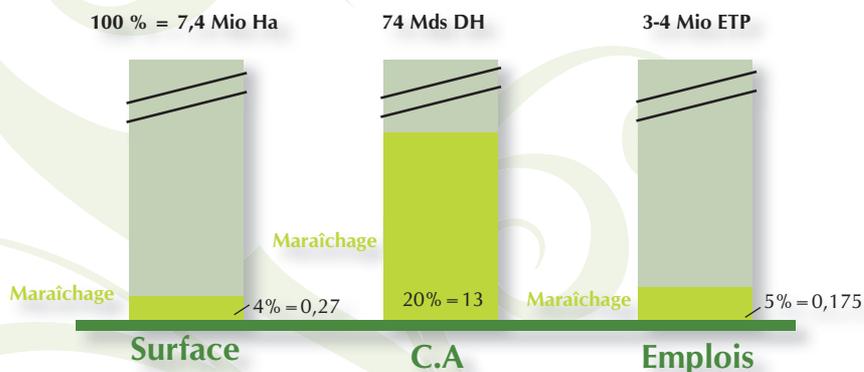
- Découplage avec le système de support aux producteurs
- Ciblage et focalisation
- Sortie progressive du système de compensation / FNBT (conditionné par la rationalisation sectorielle de la transformation) et réorientation des aides sur la base de mécanismes de subventions directes aux consommateurs les plus fragiles (e.g., food stamps)

### III.1.2 Filière Maraîchages et Horticulture

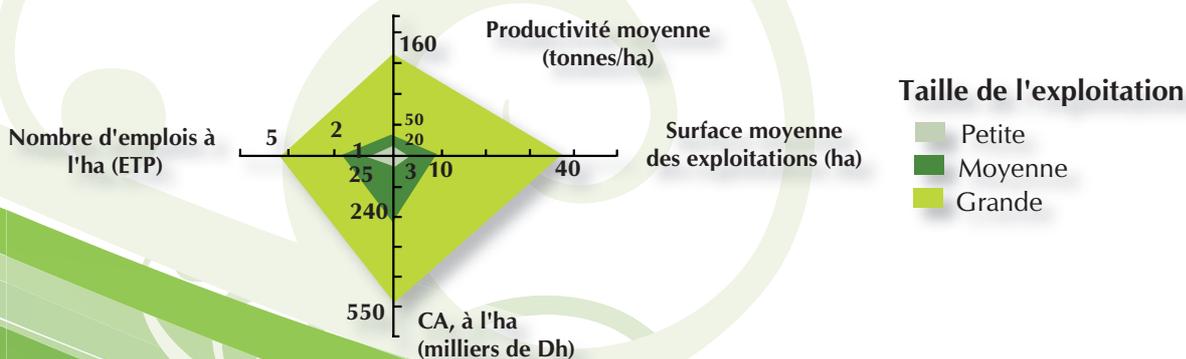
#### III.1.2.1 Diagnostic général de la filière

La filière Maraîchère a connu un développement spectaculaire des primeurs frais à l'export autour de grands groupes structurés et de l'agrégation, fortement limité actuellement par les quotas imposés par l'UE, et nécessitant l'ouverture de nouvelles opportunités. Le frais a connu également un développement sur le marché national ayant permis d'atteindre des niveaux de consommation satisfaisants mais avec des conditions de valorisation, de structuration du marché et de rapport qualité/prix sous-optimales générant une compétition sur les ressources... (principalement au niveau du tournant de la transformation qui a été partiellement raté). En effet aujourd'hui nous sommes en présence d'un tissu de production faible accompagné d'offre de produits peu diversifiée. Il est alors nécessaire de définir un plan de développement ambitieux de la filière maraîchages et des cultures fruitières au Maroc pour continuer à jouer un rôle de moteur de croissance dans l'agriculture marocaine

#### Poids économique et social dans le secteur agricole :



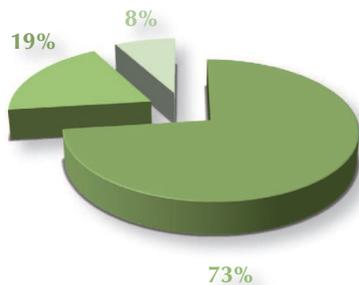
#### Caractéristiques de l'amont :



## Caractéristique de l'aval et de la demande :

### Destination de la production

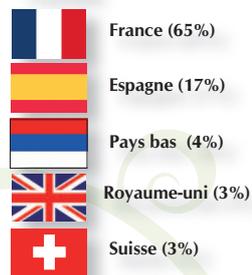
Tomate  
100% = ~ 1,2Mio T



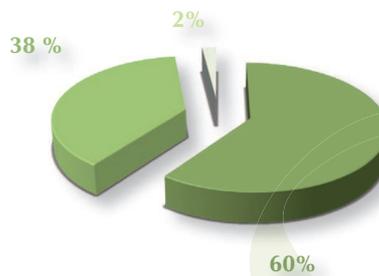
- Consommation nationale
- Export
- Transformation

### Principaux pays à l'export

Tomate



100% = ~ 2,4Mds DH



## Description de l'existant en termes de production :

### Bassin :

- Production généralisée sur le territoire : ~50% des bassins mais surtout les cultures de plein champ
- Focalisation des produits à forte valeur ajoutée (100% export) essentiellement dans le Souss, avec un risque lié à la baisse des ressources hydriques (salinité) comme par le passé dans la région de Doukkala/Abda (bassin historique)

### Tissu d'acteurs :

- Fort morcellement du tissu de production (90% des exploitations de 0,5 à 5 Ha) caractérisé par :
  - Culture de plein champs destinée au marché national
  - Faible productivité et faible qualité de la production
- Présence de grands groupes structurés y.c. IDE (< 1% des exploitations) : intégrés en aval (conditionnement, distribution), rôle d'agrégateurs pour PME, importance dans le secteur des primeurs

### Productivité :

- Forte disparité entre les acteurs et les conditions : 70 à 250 t/ha (tomate)
- Amélioration de la performance nécessitant des investissements dans les techniques de production (e.g., semences certifiées, serres multi-chapelle)

## **Description de l'existant en terme d'aval et de transformation :**

### **Export**

- Position dominante du Maroc à l'export des primeurs avec des parts de marché importantes sur certains produits (e.g., tomates en UE)
- Forte valorisation de la production : niveau européen

### **Transformation**

- Faible valorisation de la production en transformation (2% de la valeur) avec irrégularité d'approvisionnement du secteur agroalimentaire

### **Marché national**

- Marché national dominé par un tissu d'intermédiaires / collecteurs concentrant une part importante de la marge sans apport de la valeur ajoutée
- Problématique marchés de gros : prélèvement de taxes (7% de transaction)

## **III.1.2.2 Stratégie de développement de la filière dans le Plan Maroc Vert :**

Le Plan Maroc Vert préconise un « Développement agressif des filières maraîchages et cultures fruitières comme moteur de croissance agricole du Maroc à travers le développement de la qualité et ciblage variété / saison/ géographie sur les produits frais ainsi que le développement agressif de la transformation (produit / débouchés) »

2 axes stratégiques prioritaires sont identifiés :

### **1. Développement agressif de la filière autour des marchés cœurs et de quelques relais de croissance**

#### **Satisfaction de la demande nationale**

- Satisfaction de la forte demande attendue du marché national (croissance démographique et amélioration du pouvoir d'achat) à la fois en termes de volume et de qualité
- Approche basée sur :
  - Modernisation des circuits de distribution
  - Normalisation de l'offre pour le marché national

#### **Défense et développement du marché cœur UE**

- Poursuite de la conquête de parts de marché sur l'UE sur les sept produits établis (tomates, haricots verts, fraises, poivrons, melons, courgettes et pommes de terre)

- Stratégie autour de 3 axes :
  - Négociation des conditions d'accès
  - Diversification de l'offre produit et montée en gamme sur la base d'un micro-ciblage produit / variété / géographie
  - Développement de la grande distribution

### Exploration de nouveaux marchés

- Exploration de nouveaux marchés hors UE notamment Europe de l'Est, Russie, Canada/USA
- Approche basée sur :
  - Développement autour d'un "panier Maroc" avec la tomate comme produit d'appel
  - Développement de la distribution/ commercialisation sur la base de partenariats

### Développement agressif de la transformation

- Captation du potentiel majeur sur la transformation avec un objectif de multiplication par 3-4 de volumes actuels autour d'une nouvelle vague d'investissements autour de projets intégrés avec des filières de production spécialisées / dédiées
- Développement du marché UE autour de l'attraction d'IDE (consumer goods et private labels) sur la base d'une valeur proposition Maroc attractive
- Développement sur le marché national et export Sud-Sud autour de Champions nationaux avec des marques/labels établis et le développement de la logistique/distribution

## 2. Développement agressif de la production afin d'ouvrir le spectre des débouchés : Objectif 2020: 14 Mio tonnes

### Développement de la culture sous serre et rationalisation de la production en plein champs

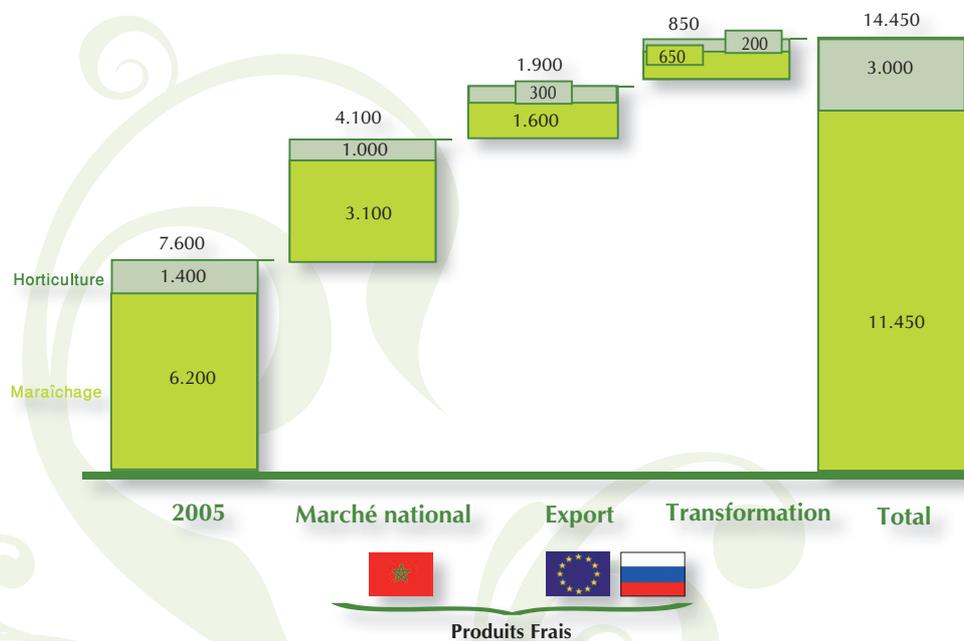
- Objectif 2020 de production: augmentation des surfaces de ~620 à ~880 Ha et de la production de 7,6 à 14,5 mio tonnes
- Augmentation des superficies de maraîchages intensifs- notamment serres- de ~60-70 KHa, et rationalisation des superficies existantes (i.e., augmentation de la productivité) sur ~70Kha
- Augmentation des superficies d'arboriculture fruitière de ~200 Kha et rationalisation des superficies existantes sur ~150 Kha (y.c. pilier 2)

### Matérialisation autour de 200-300 projets d'agrégation/ intégrés (frais)

- 200-300 projets d'agrégation représentant un investissement total de 40-60 Md DH
- Plusieurs modèles d'agrégation envisagés pour le frais suivant la technicité de la culture (serre, verger, plein champs) généralement autour de:
  - Nucleus farm (ou Nucleous double profondeur) avec agrégation sur un périmètre concentrique
  - Investissement aval autour d'une station de conditionnement (éventuellement opérateur branding pour le cas de l'export)

## Matérialisation autour de ~20 projets d'agrégation/ intégrés (transformation)

- ~20 projets d'agrégation représentant un investissement total de 3-5 Md DH
- Modèle d'agrégation préféré:
  - Projets agrégés purs sur 1000 à 2000 Ha (éventuellement en nucleus double profondeur) avec une forte contractualisation avec l'amont
  - Investissement aval autour d'une unité de transformation



## Amélioration des conditions cadres sur trois domaines majeurs

### 1 - Création de l'interprofessionnel axé sur 5 domaines structurants

- Mise en place d'un système logistique efficace et fiable
  - Coordination du développement d'une logistique d'export appropriée à la filière (e.g., containers réfrigérés)
  - Mise sur pied d'une antenne de veille concurrentielle sur les marchés cibles (e.g., exigences, qualité, normes, prix)
  - Meilleure intégration aux plateformes logistiques de la grande distribution UE
- Formalisation d'une antenne de veille concurrentielle

- Promotion des exportations marocaines
  - Relance agressive du label Maroc pour les Maraichages et les fruits
  - Soutien massif à la mise en place de pratiques de traçabilité et à l'obtention des certification des techniques culturales
  - Dynamisation de la R&D autour d'un programme ambitieux centré autour de la recherche variétale et l'amélioration de la productivité et la lutte contre les maladies
- Renforcement des partenariats entre les instituts de formation et les professionnels (e.g., formation continue, adaptation des programmes d'enseignement au besoin de la filière)
- Encadrement des exploitants, e.g., promotion des meilleures techniques de production

## **2 - Modernisation rapide du marché national et instauration d'une place de marché**

- Mise à niveau du marché national, e.g., modernisation des circuits de commercialisation permettant une diminution de la multiplicité des intermédiaires, mise en œuvre des normes de qualité
- Création de la transparence transactionnelle au travers de la mise en place d'un indice de prix sur les produits maraichers permettant le bon fonctionnement de contrats indexés entre agrégateurs et agrégés

## **3 - Renforcement des conditions d'accès à l'exportation**

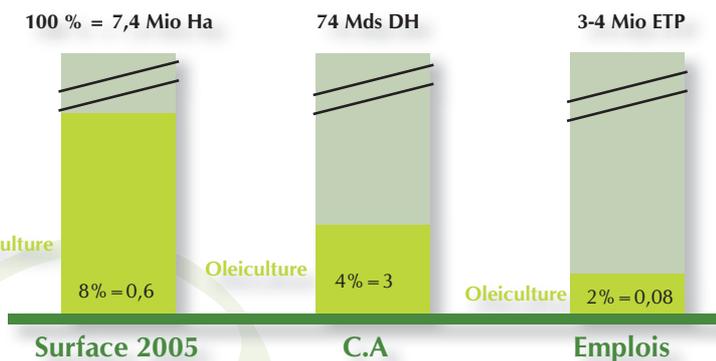
- Négociation des droits d'accès préférentiels UE : augmentation à court terme des quotas sur les tomates et négociations conditions préférentielles sur les autres produits
- Négociation de conditions d'accès préférentiels sur les autres marchés porteurs hors UE (Russie et Canada) et obtention/amélioration des conditions d'accès nouveaux marchés
- Plan d'action national pour la gestion des barrières non douanières

### **III.1.3 Filière Oléicole**

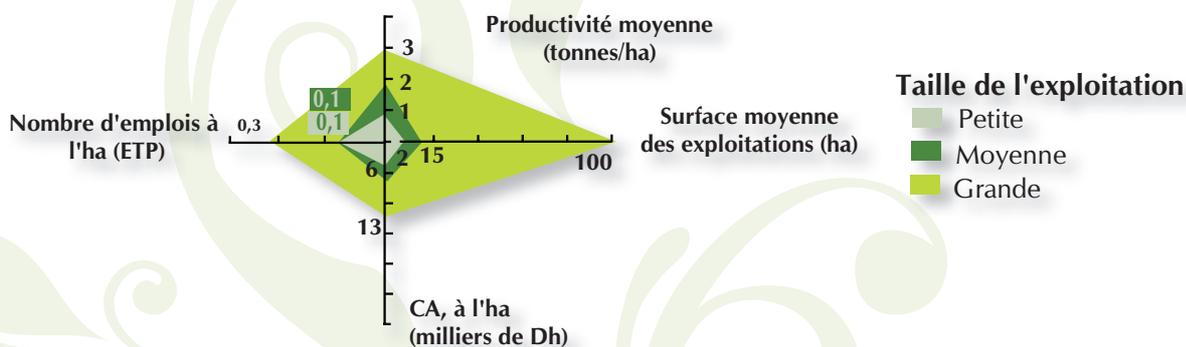
#### **III.1.3.1 Diagnostic général de la filière**

Il s'agit d'une filière importante mais qui se développe à un rythme lent par rapport aux possibilités offertes par le marché mondiale mais aussi par rapport à la montée en puissance de la concurrence. En effet, les performances restent en deçà du plan national oléicole de 1998 à cause notamment d'un déficit massif d'investissement et d'intégration verticale. Et pourtant, la filière possède des débouchés potentiels quasi-illimités. Le marché mondial est en forte croissance avec des places à prendre dans les nouveaux marchés. En dépit de la vive concurrence, le Maroc occupe une position compétitive intrinsèque qui le place au niveau des leaders mondiaux de l'oléiculture. D'où la nécessité de revoir à la hausse les ambitions de la filière et de renforcer ses moyens de développement.

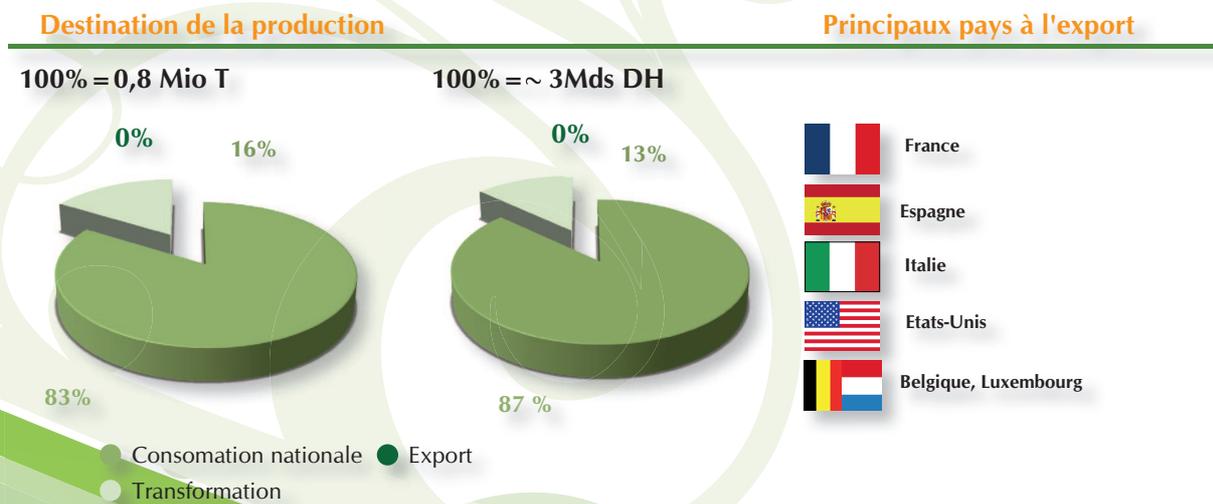
## Poids économique et social dans le secteur agricole :



## Caractéristiques de l'amont :



## Caractéristiques de l'aval et de la demande :



## Description de l'existant en termes de production :

### Bassin :

- Production focalisée sur le territoire dans ~35% des bassins, spécialement dans Pré-Rif, Saïss, Haouz
- 40% des surfaces en pente (Piémont)
- Production en bour et en irrigué, souvent d'appoint (surtout grandes exploitations/projets intégrés)

### Tissu d'acteurs :

- Fort morcellement du tissu de production (95% des exploitations de <5 Ha) caractérisé :
  - Vergers clairsemés (clôtures, bord de champs), variétés de faible performance
  - Exploitation de rente (vieux vergers, manque d'investissement et de suivi)
  - Emergence récente de grands groupes intégrés de l'amont à l'aval produisant l'huile d'olive à l'export (vague d'agrégation)

### Productivité :

- Importante disparité entre les acteurs et les conditions : 0,2 à 18 t/ha
- Amélioration de la performance nécessitant des investissements dans :
  - Techniques de production (e.g., irrigation, taille)
  - Choix du profil variétal en fonction du produit fini

## Description de l'existant en termes d'aval et de transformation :

### Export

- Exportation de produits transformés (olives de bouche, huile)
- Bonne position sur les olives en conserves
- Faiblesse sur l'huile d'olive

### Transformation :

- Débouché principal des olives fraîches
- Pas de processus de coupage ou de raffinage
- Forte valorisation de la production (facteur 1,5 à 3)

### Marché national :

- Principalement autoconsommation avec une transformation traditionnelle en huile (mâasra) ou en olives de bouche (~15%)
- Problématique marchés de gros : prélèvement de taxes (7% de transaction)

### III.1.3.2 Stratégie de développement de la filière dans le Plan Maroc Vert :

Le Plan Maroc Vert préconise « une augmentation nécessaire des ambitions et un renforcement des moyens de développement avec comme objectif la multiplication par 4 de la valeur de la production,

le développement de débouchés dans une perspective de valorisation durable accompagné d'une plus forte intégration amont-aval et spécialisation» 3 axes stratégiques prioritaires sont identifiés :

## **1. Stratégie de marché visant le développement d'une plateforme de valorisation forte et pérenne**

### **Conquête des marchés d'huile d'olive pour rétablir la position naturelle du Maroc**

- Développement simultané des débouchés en huile d'olive sur 4 marchés cœurs:
  - Capture de la demande latente sur le marché national (croissance démographique et alignement de la consommation avec les autres pays producteurs), par la diversification de l'offre et l'éducation des consommateurs
  - Positionnement rapide et agressif sur les nouveaux marchés en forte croissance (e.g, USA, Chine) avec une offre de produits conditionnés / brandés et la création d'une image Maroc forte
  - Prise de parts de marché dans les marchés traditionnels UE : stratégie de partenariat B2B avec les grandes marques leaders (focus sur les plaques tournantes ré-exportatrices: Espagne, Italie) et la grande distribution (private labels)
  - Positionnement sur la niche fortement croissante de l'huile d'olive super premium: développement d'une offre d'huile haut de gamme, avec des marques positionnées « terroir », « AOC ». Forte focalisation géographique USA et Europe du Nord.

### **Rétablir la position historique du Maroc dans l'olive de bouche: 20% de pdm mondiale**

- Reconquête des bastions historiques (e.g France) d'exportation par le boost des volumes et le renforcement de l'arsenal commercial
- Poursuite des tendances du marché mondial: montée en gamme (qualité, conditionnement) et diversification vers les produits à forte valeur ajoutée (e.g olives farcies, tapenade)

## **2. Stratégie ambitieuse d'expansion des débouchés par une augmentation massive de la production et l'amélioration de la qualité**

### **Développement agressif de la quantité et de la qualité**

- Objectif 2020 de production: augmentation des surfaces de 650'000 Ha à 1.2 mio Ha et de la valorisation totale de 5 MDH à ~22 MDH
- Croissance de la production orchestrée autour de 3 axes:
  - Intensification des oliveraies existantes sur 250-350'000 ha
  - Création de nouveaux pôles intensifs en périmètre irrigué sur 130-170'000 ha
  - Conduite de projets sociaux de reconversion dans le Piémont et en bour défavorable, sur ~400'000 ha

### **Matérialisation autour de 300-450 projets d'agrégation/ intégrés**

- 300-450 projets d'agrégation/intégrés représentant un investissement nominal total de 45-70 MDH
- 2 modèles d'agrégation identifiés comme étant appropriés pour la filière
- Modèle préféré pour la filière:
  - Nucleus farming (~500 ha) + agrégation avec recours au tolling sur un périmètre concentrique (~1000 Ha)
  - Investissement amont ~100-150 Mio DH et aval (conserverie, trituration) ~50-100 Mio DH.
- Ciblage de 3 catégories d'investisseurs prioritaires : Grands groupes agricoles marocains (e.g, Olivinvest), exploitants européens, investisseurs financiers (Fonds d'investissements, Institutions bancaires et investisseurs privés)

### **Pilier II – réduction de la pauvreté**

- 50-70 projets sociaux de reconversion dans l'oléiculture (couvrant 400 kHa en bour défavorable) visant l'augmentation des revenus agricoles des exploitants

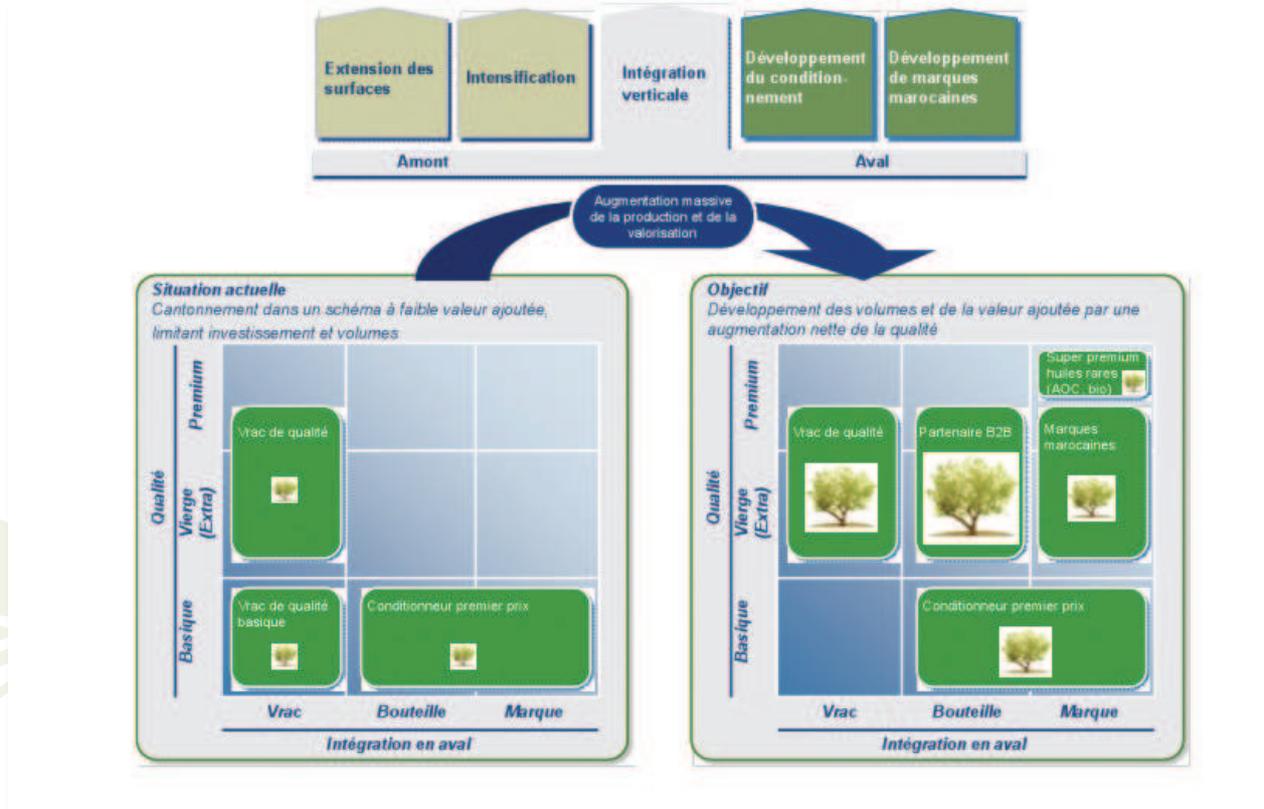
### **3. Aménagement des conditions cadres favorables au développement de la filière**

#### **Développement de l'interprofessionnel sur 5 domaines responsabilisant clés**

- Export et logistique: mise en place d'un système logistique efficace et fiable sur le territoire marocain et pour l'export
  - Développement d'un système de collecte des olives après cueillette pour assurer une trituration rapide
  - Coordination du développement d'une logistique export appropriée à la filière
  - Aide à la prospection des marchés étrangers et développement d'un service de veille concurrentielle
- Agrotech et R&D: dynamisation du pôle agrotech de la filière oléicole sur la base du projet de «Centre de Recherche et de Développement sur les oliviers» avec une focalisation sur la recherche variétale et l'amélioration de la productivité
- Développement RH et formation: renforcement des partenariats entre les instituts de formation et les professionnels (e.g., formation continue, adaptation des programmes d'enseignement aux besoins de la filière)
- Accès aux intrants et mécanisation: amélioration de l'accès pour les agriculteurs
- Gestion de la labellisation et de la qualité:
  - Développement de l'image de marque Maroc et promotion de labels nationaux et d'AOC
  - Mise en place d'une réglementation stricte de la qualité sur le marché national
  - Développement de la certification et de la traçabilité

## Modernisation et rationalisation du marché national

- Modernisation des canaux de commercialisation et agressive lutte contre l'informel
- Education des consommateurs : promotion de la consommation d'huile d'olive et sensibilisation aux normes de qualité
- Mise en place de la transparence transactionnelle et d'une bourse de l'olive.

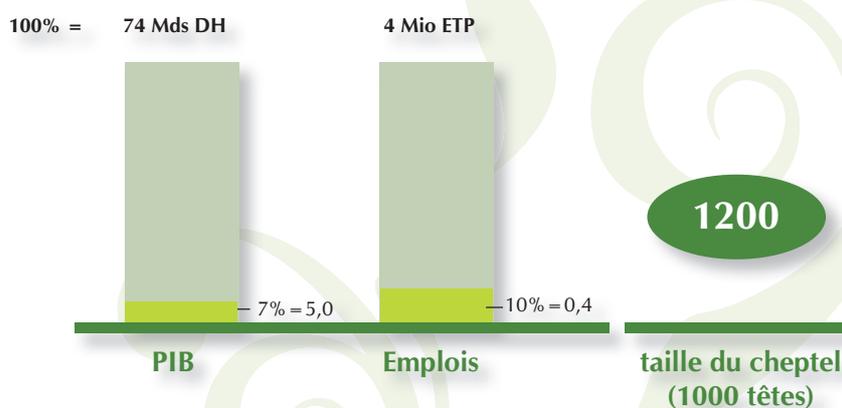


### III.1.4 Filière Lait

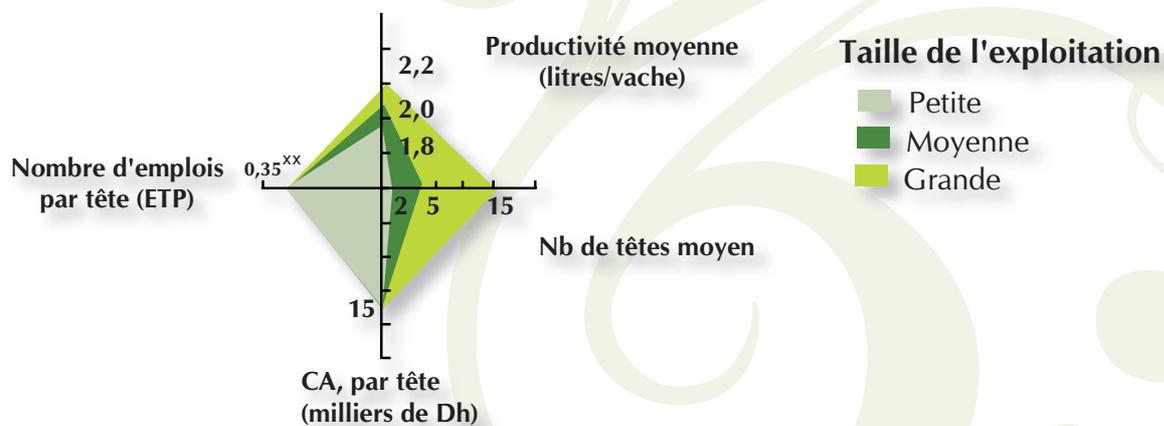
#### III.1.4.1 Diagnostic général de la filière

Le système laitier marocain a fait ses preuves à plusieurs niveaux : un triplement de la production en 30 ans avec une couverture des besoins nationaux à 80%, ainsi qu'un bilan social positif : garantie de revenus stables (~50 Dh/j) pour 300.000 éleveurs commercialisant leur production régulièrement. Néanmoins, ce système a atteint aujourd'hui ses limites par rapport à l'enjeu d'accès à un plus grand nombre de consommateurs. Car, d'une part la consommation spécifique reste très faible (~100g/j, correspondant à la moitié des besoins nutritionnels) et d'autre part le prix par rapport au Benchmark est très élevé.

#### Poids économique et social dans le secteur agricole :



#### Caractéristiques de l'amont :



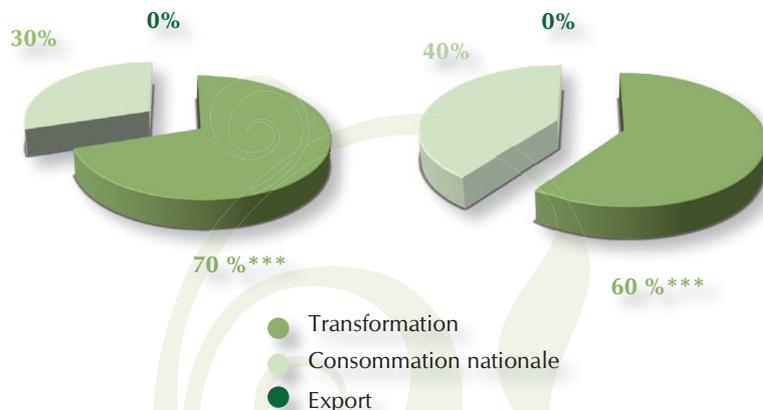
## Caractéristiques de l'aval et de la demande :

### Destination de la production 2005

### Principaux pays à l'import/export

100% = 1,4 Mrd litres

100% = 4,5 Mds DH



- Taux de couverture des besoins en lait frais de 100% mais import de lait en poudre pour la transformation et de produits transformés (beurre, fromage)

- Principaux pays: Pologne, Allemagne, France, Belgique

- Export de fromage fondu vers les pays d'Afrique

## Description de l'existant en terme de production :

### Bassin :

- Localisation principale dans les bassins côtiers du Nord du Maroc (Gharb, Doukkala, Chaouia, Sous...) principalement au niveau des périmètres irrigués (82% des exploitations), notamment en raison de la dépendance vs. Fourrages (E 200,000 Ha dont 50% dans l'irrigué)
- Bassin principal de production : Doukkala – Abda avec > 10% de la production nationale

### Tissu d'acteurs :

- Filière globalement structurée avec une forte agrégation de la production nationale autour de l'industrie laitière mais un tissu caractérisé par :
  - Fort morcellement avec 85% des exploitations ayant moins de 3 vaches laitières
  - Activité secondaire pour la majorité des exploitations (en plus de l'agriculture) mais importante en terme de revenu (débouché garanti)
- Quelques grandes exploitations (1%) avec plus de 1,000 vaches laitières (e.g. Douiet) intégrées en aval (transformation)

### Productivité :

- Différentiel de productivité très important entre éleveurs principalement dû au :
  - Choix de la race (facteur 5-6 entre races locales et races importées pures)
  - Conduite des élevages : technique, sanitaire, alimentaire...

## Description de l'existant en termes d'aval et de transformation :

### Import :

- Amont : Dépendance vs. Importation de vaches laitières et de l'alimentation animale avec droits de douane significatifs (234% sur les vaches et 2,5 à 105% sur les aliments)
- Aval : importation de lait en poudre destiné à la transformation (yaourts...) avec des droits de douane à 102%

### Transformation :

- 70% de la production destinée à l'industrie laitière privée (Centrale, Nestlé, CIALIM,...) et coopératives (COPAG, le Bon Lait...), principalement à travers les 1070 centres de collecte de lait (90%), le reste (10%) étant produit en direct par les industriels (e.g. Chergui-Douiet)

### Marché national :

- 10% d'autoconsommation au niveau des exploitations (y.c. veau)
- 20% de la production destinée aux circuits informels (mahlabab) sans contrôle sanitaire/hygiénique préalable

La filière Laitière se retrouve aujourd'hui face à un défi majeur de traitement des problématiques de fonds limitant son développement dans un nouvel horizon de temps autour d'un programme très volontariste

## III.1.4.2 Stratégie de développement de la filière dans le Plan Maroc Vert :

Le Plan Maroc Vert préconise un « Développement agressif de la filière laitière pour atteindre des standards internationaux, avec pour objectif 4-5 Mds de l' horizon 2020 à travers une meilleure intégration verticale de l'aval » 4 axes stratégiques prioritaires sont identifiés :

### 1. Approfondissement de l'intégration verticale vers l'amont des agrégateurs (Modèle COPAG) actuels

- Plus grande implication des opérateurs de la transformation laitière dans l'amont, principalement par la prise en charge de l'encadrement, avec 2 objectifs :
  - Doublement des volumes au niveau des périmètres agrégés
  - Meilleur transfert social et augmentation des revenus des éleveurs (+20-50%)
- Mise en place sur la base d'un contrat programme entre l'Etat et les opérateurs existants

## 2. Développement de nouveaux projets aval (IDE, JV, acteurs existants)

- Développement de nouveaux projets au niveau de l'aval de transformation autour de 5-10 nouvelles unités selon 3 modèles :
  - Croissance des opérateurs existants
  - Attraction des IDE, notamment en joint-venture avec les coopératives existantes
  - Création de projets intégrés autour de fermes productivistes

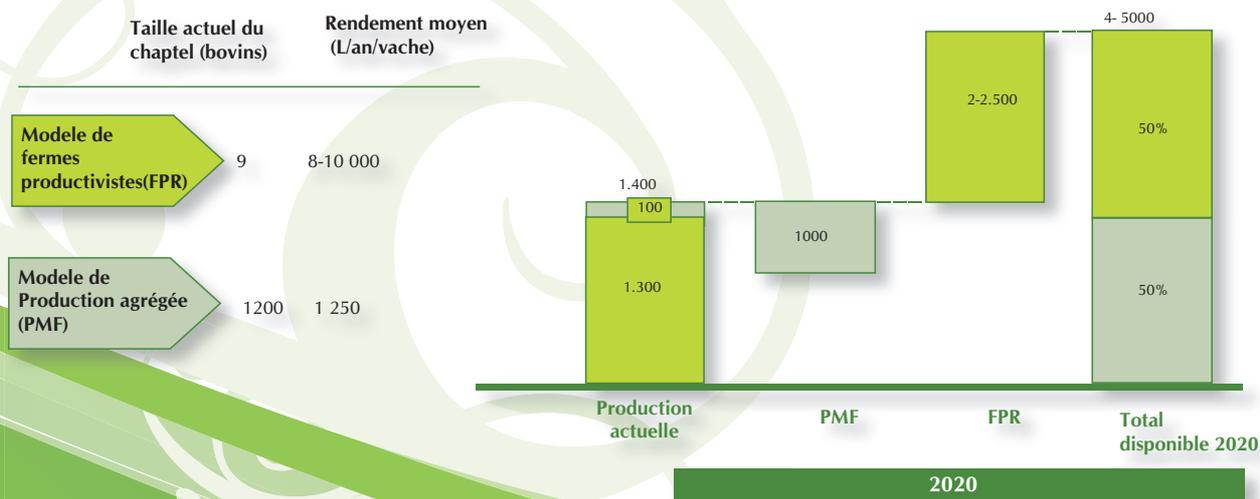
## 3. Plan de croissance compétitive de l'amont laitier sur 2 axes complémentaires

### Croissance compétitive du modèle de production agrégé, à cheptel constant :

- Augmentation massive des volumes produits au niveau du modèle de production des petites et moyennes fermes agrégées (PMF), avec un objectif de doublement à 2,5-3 Mds de litres à l'horizon 2020
- Focalisation sur 3 leviers principaux :
  - Amélioration de la race de vaches laitières pour passer de 55% actuellement à 100% horizon 2020
  - Amélioration de l'encadrement à 3 niveaux (I) conduite alimentaire (II) conduite technique (III) Efficacité logistique
  - Spécialisation/concentration graduelle (-20% d'exploitations horizon 2020) et augmentation de la taille des exploitations à travers un système de financement adapté

### Développement accéléré du modèle de fermes productivistes

- Incitation à la création à l'échelon national de 20-30 fermes productivistes modernes pour la production de 1,5 à 2 Mds L/an :
  - Taille cible de 5 à 10.000 têtes bovines par ferme
  - Localisation à proximité des grands bassins de consommation
  - Focalisation sur les grands éleveurs actuels et sur les opérateurs de la transformation laitière
- Stratégie d'émergence volontariste autour d'appels d'offres organisés par l'Etat fixant notamment des quotas de production (permettant de maintenir un équilibre vs. Modèle de production agrégée).



#### 4. Aménagement des conditions cadres de la filière

##### Plan de modernisation du circuit de distribution traditionnelle

- Mise à niveau du système traditionnel de distribution de lait (mahlabas) principalement vs. Normes de qualité et d'hygiène, autour de :
  - Mise en place d'un système de financement et d'aide à l'investissement focalisé (équipement en froid et système de stérilisation)
  - Mise en Application stricte des normes d'hygiène et de santé à travers des mécanismes de contrôle adéquats

##### Programme d'accès social aux consommateurs les plus fragiles

- Support focalisé à la consommation de produits laitiers par les populations les plus démunies:
  - Focalisation sur la distribution aux enfants dans les écoles préscolaire et primaire
  - Mise en place par l'Etat d'un système de subventions directes notamment à travers un système de financement innovant (e.g., investisseurs sociaux)

##### Mise en place d'une interprofession avec des prérogatives définies autour de 3 axes

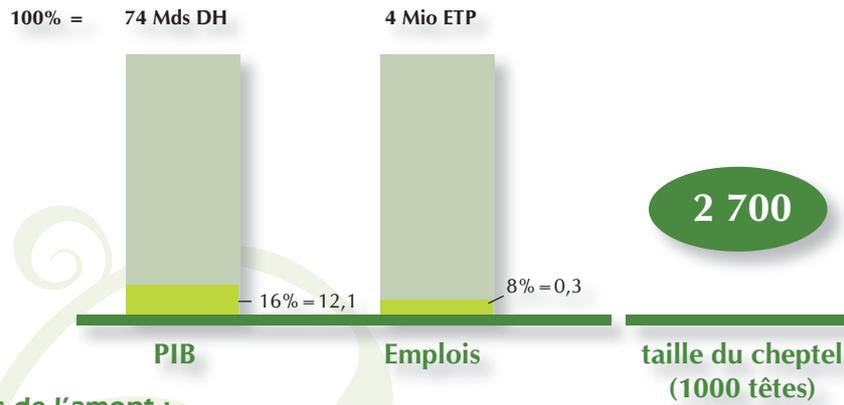
- Mise en place d'une interprofession efficace avec des prérogatives définies autour de 5 axes clés :
  - Mise en place du contrôle sanitaire et de santé animale avec une gestion privée
  - Gestion de la R&D et agrotech de la filière
  - Optimisation des achats d'intrants (alimentation, génisses...) et matériel de qualité
  - Optimisation de la logistique de la filière y.c. qualité
  - Développement des RH et accompagnement

## II.1.5 Filière Viandes Rouges Bovines

### III.15.1 Diagnostic général de la filière

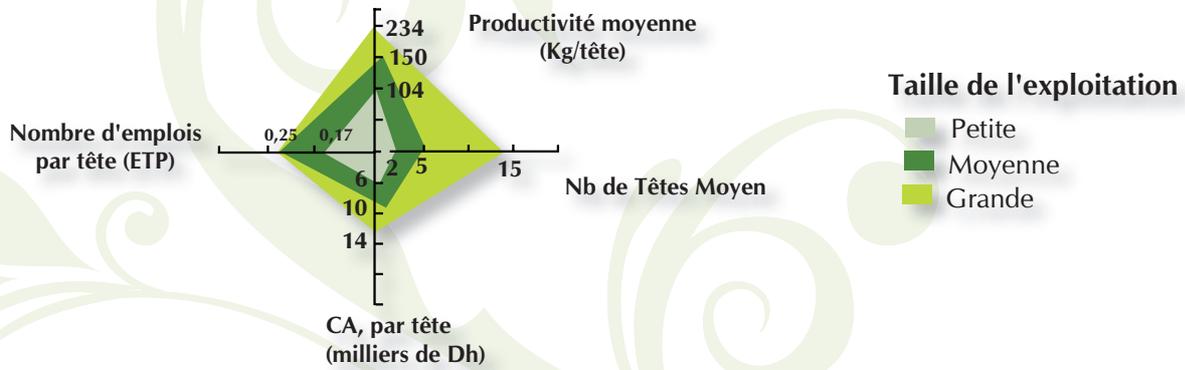
La filière viandes rouges est constituée d'un modèle de production en amont globalement peu compétitif. Elle est caractérisée par une prédominance du modèle de production PMF combiné lait-viande et une très faible compétitivité vis-à-vis de l'import. Par ailleurs, l'absence de libéralisation au niveau de l'aval limite le développement de la filière. De plus, le monopole des municipalités, au niveau de l'abattage, freine l'investissement ainsi que le développement de la distribution et de la valorisation. Il est donc primordial de procéder à une modernisation globale de la filière afin de permettre la stimulation de la consommation autour d'une meilleure offre en termes de rapport qualité / prix.

**Poids économique et social dans le secteur agricole :**



**Caractéristiques de l'amont :**

**Caractéristiques de l'amont:**



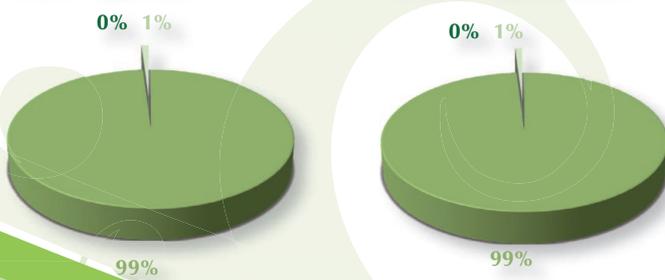
**Caractéristiques de l'aval et de la demande :**

**Destination de la production**

**Principaux pays à l'import/Export**

100% = 0,21Mio T

100% = 12,1Mrd DH



Couverture des besoins nationaux ~ 100% principalement due au fort protectionnisme:  
 - Pas de commerce d'animaux vivants  
 - Import de produits transformés en faible qualité (VSM\*\*\*) (~ 3% de la consommation)

- Consommation nationale
- Transformation
- Export

## Description de l'existant en terme de production :

### Bassin :

- Activité d'élevage principalement dans les bassins entre Chiadma et le Rif occidental

### Tissu d'acteurs :

- Activité secondaire pour la majorité des exploitations en tant que sous-produit de la filière laitière (veau) avec en général des races non adaptées
- Morcellement du tissu de production avec 70% des exploitations ayant moins de 3 têtes bovines
- Emergence de quelques grands éleveurs
  - 1 Ranch spécialisé avec 4,500 têtes dont une race à viande importée
  - Quelques ateliers d'engraissement y.c. grands groupes laitiers (e.g. COPAG 3,500 têtes)

### Productivité :

- Disparité relativement forte (facteur 1,5-2) entre les producteurs, principalement due à une sélection de races à viandes adaptées et à la conduite technique et alimentaire

## Description de l'existant en terme d'aval et de transformation :

### Import :

- Marché national très protégé limitant les importations : 234% sur les animaux vivants et 254% sur la viande

### Transformation :

- Production dédiée en majorité à la transformation/ abattage avec 10% d'abattage dans les tueries rurales et le reste dans les abattoirs municipaux
- 45% de la production distribuée par des intermédiaires

### III.1.5.2 Stratégie de développement de la filière dans le Plan Maroc Vert :

Le Plan Maroc Vert préconise une « Amélioration drastique de l'offre qualité –prix de viande bovine pour les consommateurs Marocains» basée sur une intervention forte sur l'ensemble de la chaîne de valeur :

## A l'Amont

### Croissance automatique de la production de viande induite par l'amélioration de la race au niveau du cheptel laitier

- Accompagnement coordonné du plan laitier induisant une augmentation automatique de la production de viande bovine grâce à l'amélioration du mix race:
  - Augmentation massive des races pures (de 10 à 65%) dans le cheptel
  - Impact majeur sur le poids carcasse, amélioration de la fécondité (de 200 Kg pour une race locale à 450-500Kg pour la race pure), accélération de la réforme, réduction de la mortalité
  - Mise en place de l'agrégation productiviste des viandes dans le PMF combiné lait-viande

## Accompagnement de la croissance productiviste du PMF combiné lait-viande – Généralisation du modèle COPAG

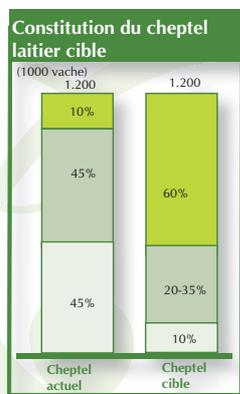
- Mise en place de centres d'élevage / engraissement de taurillons laitiers sur la base du modèle COPAG autour de 3-5.000 têtes bovines, avec 4 objectifs :
  - Application des meilleures techniques d'élevage e.g., conduite technique et alimentaire
  - Amélioration du transfert social vers les exploitants à travers une indemnisation équitable
  - Intégration aval au niveau de l'abattage et de la transformation / découpe, meilleure valorisation (ref D1)
  - Approvisionnement des circuits de distribution structurée sur la base de contrats

## Croissance de la production de viande au niveau des fermes productivistes

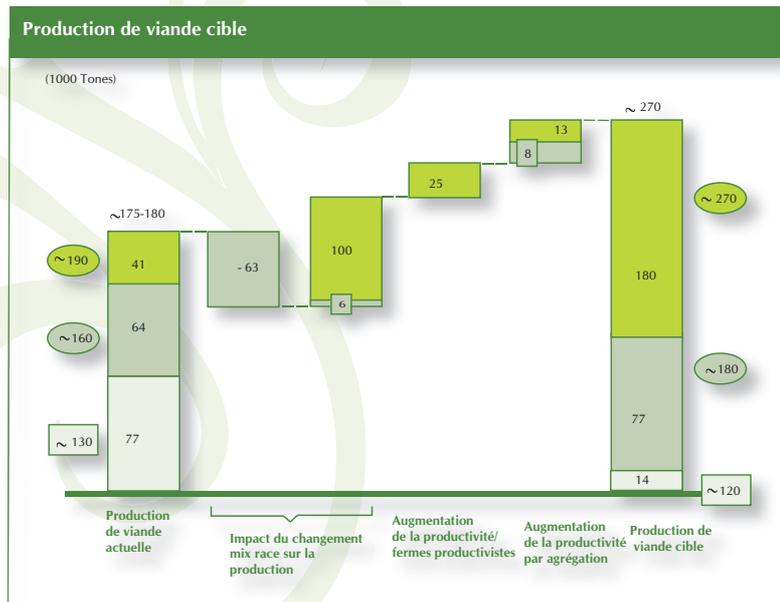
- Mise en place de centres d'engraissement spécialisés adossés au 20-30 des grandes fermes productivistes laitières prévues dans le cadre du plan lait
- Taille moyenne de 2.500 à 5.000 taurillons/an

## Développement de 5-10 élevages productivistes spécialisés dans la viande (modèle Adarouch)

- Développement de 5-10 ranchs spécialisés viandes (modèle Adarouch)
  - Modèle d'élevage extensif en pâturage avec des compléments fourragers et de concentrés (notamment en période post sevrage)
  - Mise à disposition de foncier collectif
  - Investissement de 50-100 Mio DH
  - Eventuel développement de centres d'engraissement de taurillons de race à viande



Hypothèses différenciées par race



## **En Aval**

### **Développement de l'abattage moderne et de la valorisation de viandes bovines y.c. projets intégrés**

- Mise en gestion déléguée des abattoirs municipaux et des tueries rurales sur la base d'un cahier des charges holistique avec un focus particulier sur l'aspect sanitaire
- Autorisation de nouveaux investissements dans l'abattage comme incitation dans le cadre des projets d'agrégation viandes et des fermes productivistes (éventuellement autour de FDI) sur la base d'une nouvelle réglementation y.c. cahier des charges
- Incitation à l'émergence d'ateliers de découpe et de valorisation de la viande à travers un cadre incitatif adapté notamment une réglementation pour l'approvisionnement de la restauration collective

### **Développement de la distribution moderne de viandes**

- Encouragement au développement de boucheries modernes intégrées volaille/viandes rouges (e.g. La Fonda) y.c. rayons congelés, à travers un système d'incitation adapté (e.g. accès privilégié aux licences d'importation de viande bovine – réf. Volet Am3 Plan viande bovin)
- Programme de modernisation des réseaux de distribution existants notamment aide à l'équipement en froid (e.g., étals réfrigérés) à travers un système de financement adapté
- Accompagnement du développement de la grande distribution (e.g., conditions de référencement privilégiées des agrégateurs viandes)

### **Concernant les Conditions cadres :**

#### **Programme national de sécurisation sanitaire du cheptel et de qualité des viandes**

- Mise un place d'un plan ambitieux en terme de santé animale visant la sécurisation sanitaire du cheptel ovin autour :
  - Campagnes de vaccination et de dépistage des maladies
  - Zonage et contrôle du mouvement des animaux
  - Lutte contre la contrebande
- Lutte contre l'informel au niveau de l'abattage :
  - Mise en application stricte des lois existantes
  - Campagne de communication et de sensibilisation des consommateurs nationaux
- Refonte de l'organisation des marchés de bétail et du système de transport des viandes

#### **Mise en place de l'interprofession et responsabilisation autour de 4 thèmes**

- Aide à la structuration de l'interprofession viandes rouges et à la prise en charge de responsabilités autour de 4 rôles clés :
  - Branding et gestion de la qualité
  - Gestion de l'agrotech et recherche
  - Amélioration à l'accès aux intrants et au matériel de qualité
  - Développement des ressources humaines et accompagnement

### III.1.6 Filière Viandes Rouges Ovines et Caprines

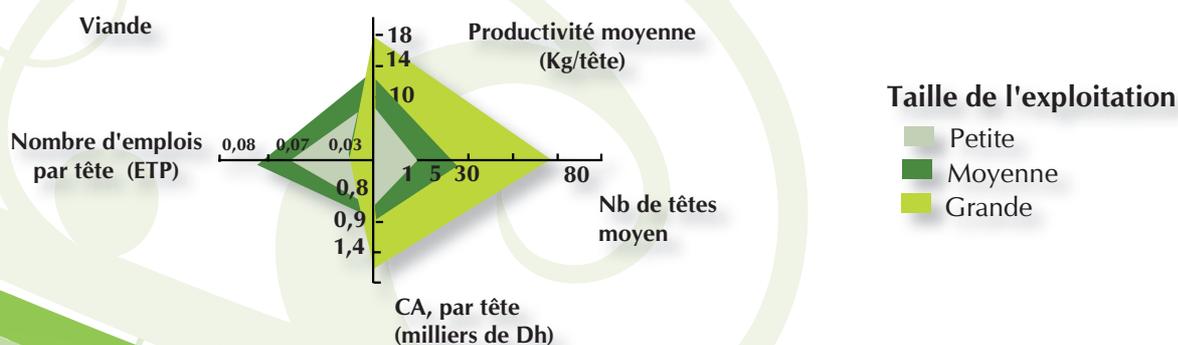
#### III.1.6.1 Diagnostic général de la filière

La filière ovine et caprine joue un rôle socio-économique de premier ordre dans le monde rural puisqu'elle contribue à la promotion de l'emploi et des revenus. Cette filière connaît d'ailleurs une importante dynamique notamment à l'occasion de l'Aïd où la consommation progresse de manière exponentielle. On remarque toutefois des défaillances sur l'ensemble de la chaîne de valeur avec un amont très peu compétitif vis-à-vis de l'import et un aval souffrant des contraintes limitant le développement de la filière surtout avec la faible libéralisation de l'abattage et la faible importance de la distribution moderne. Aujourd'hui donc, il y a lieu de relever le défi du développement de la cette filière pour maintenir l'équilibre social et améliorer les revenus des éleveurs.

#### Poids économique et social dans le secteur agricole :



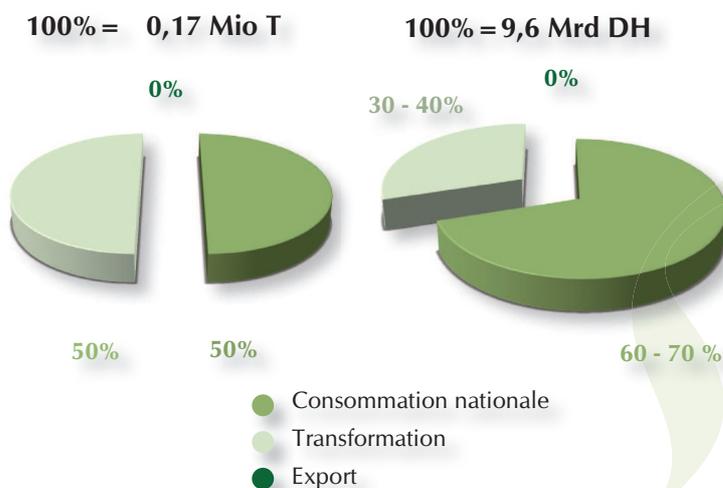
#### Caractéristiques de l'amont



## Caractéristiques de l'aval et de la demande :

### Destination de la production

### Principaux pays à l'import/Export



Couverture de 100% des besoins nationaux principalement due à un très fort protectionisme:

- Pas de commerce d'animaux vivants (hors reproducteurs)
- Pas d'import de produit finis

## Description de l'existant en termes de production :

### Bassin :

- Elevage extensif présent sur l'ensemble du territoire national mais avec une prédominance dans les zones pastorales : Oriental, Chaouia, Khouribga et Rehamna
- Surfaces pastorales abondantes (50 Mio Ha) mais avec une faiblesse des surfaces aménagées (0,1%)

### Tissu d'acteurs :

- Importance au niveau des revenus des exploitations : élevage ovin activité principale pour toutes les exploitations et revenu unique dans les régions Sud et Oriental
- Tissu de production très morcelé avec 60% des exploitations ayant < 20 têtes ovines
- Quelques grands éleveurs extensifs structurés (2 000 à 3 000) et des ateliers d'engraissement, principalement saisonniers (3 mois avant aid) pouvant atteindre 20 000 têtes

### Productivité :

- Disparité de productivité relativement faible entre les producteurs (facteur 1,5-2), différences principalement dues à l'accès à des parcours de qualité, au complément d'alimentation, et à la qualité des installations

## Description de l'existant en termes d'aval et de transformation :

### Import :

- Marché national très protégé avec 304% de droits de douane sur animaux vivants et viande transformée

### **Transformation :**

- 30% des volumes destinés aux abattoirs avec 10% d'abattage dans les tueries rurales, et le reste dans des abattoirs municipaux
- Abattage et transport des viandes caractérisé par :
  - Monopole des chevillards et des abattoirs municipaux sur l'activité
  - Forte régionalisation en raison de l'interdiction de transport des viandes

### **III.1.6.2 Stratégie de développement de la filière dans le Plan Maroc Vert :**

Le Plan Maroc Vert préconise la « Mise à niveau de la filière ovine pour jouer un rôle de moteur social » basée sur une intervention forte sur l'ensemble de la chaîne de valeur :

#### **A l'Amont**

##### **Développement de l'agrégation sociale autour de 100-200 projets (modèle ANOC)**

- Renforcement des structures d'encadrement et de support des éleveurs (e.g., ANOC) principalement par l'accès à des moyens de financement adéquats (e.g., investisseurs sociaux)
- Rôle des agrégateurs sociaux à 4 niveaux :
  - Amélioration de la race ovine et caprine
  - Développement des parcours pastoraux et encadrement technique des élevages (y.c. achat groupé d'aliments et matériel d'élevage)
  - Suivi sanitaire du cheptel et de qualité et des viandes
  - Valorisation des élevages à travers une amélioration des conditions d'abattage et de valorisation y.c. projets intégrés (réf. Av1)

#### **En Aval**

##### **Développement de l'abattage moderne et de la valorisation de viandes ovines y.c. projets intégrés**

- Mise en gestion déléguée des abattoirs municipaux et des tueries rurales sur la base d'un cahier des charges holistique avec un focus particulier sur l'aspect sanitaire
- Autorisation de nouveaux investissements dans l'abattage comme incitation dans le cadre des projets d'agrégation viandes et des fermes productivistes (éventuellement autour de FDI) sur la base d'une nouvelle réglementation y.c. cahier des charges
- Incitation à l'émergence d'ateliers de découpe et de valorisation de la viande à travers un cadre incitatif adapté notamment une réglementation pour l'approvisionnement de la restauration collective

### **Développement accéléré de la distribution moderne**

- Encouragement au développement de boucheries modernes intégrées volaille/viandes rouges (e.g. La Fonda) y.c. rayons congelés, à travers un système d'incitation adapté (e.g. accès privilégié aux licences d'importation de viande bovine – réf. Volet Am3 Plan viande bovin)
- Programme de modernisation des réseaux de distribution existants notamment aide à l'équipement en froid (e.g., étals réfrigérés) à travers un système de financement adapté
- Accompagnement du développement de la grande distribution (e.g., conditions de référencement privilégiées des agrégateurs viandes)

### **Développement de niches à l'export**

- Développement d'une offre produits à l'export à forte valeur ajoutée e.g., agneau du terroir
- Focalisation sur les marchés porteurs : UE (principalement boucheries Halal à destination de la population musulmane), Afrique et pays arabes

### **Programme national de sécurisation sanitaire du cheptel et de qualité des viandes**

- Mise en place d'un plan ambitieux en terme de santé animale visant la sécurisation sanitaire du cheptel ovin autour :
  - Campagnes de vaccination et de dépistage des maladies
  - Zonage et contrôle du mouvement des animaux
  - Lutte contre la contrebande
- Lutte contre l'informel au niveau de l'abattage :
  - Mise en application stricte des lois existantes
  - Campagne de communication et de sensibilisation des consommateurs nationaux
- Refonte de l'organisation des marchés de bétail et du système de transport des viandes

### **Renforcement du rôle de l'interprofession**

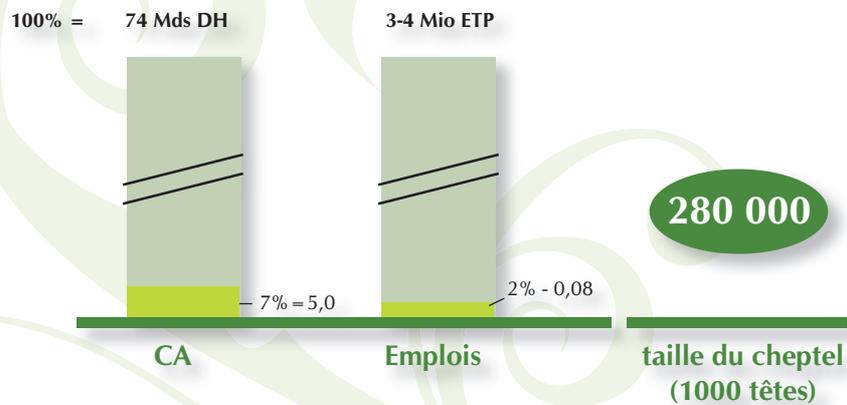
- Aide à la structuration de l'interprofession viandes rouges et à la prise en charge de responsabilités autour de 4 rôles clés :
  - Branding et gestion de la qualité
  - Gestion de l'agrotech et recherche
  - Amélioration à l'accès aux intrants et au matériel de qualité
  - Développement des ressources humaines et accompagnement

### III.1.7 Filière Viandes Blanches (Avicole)

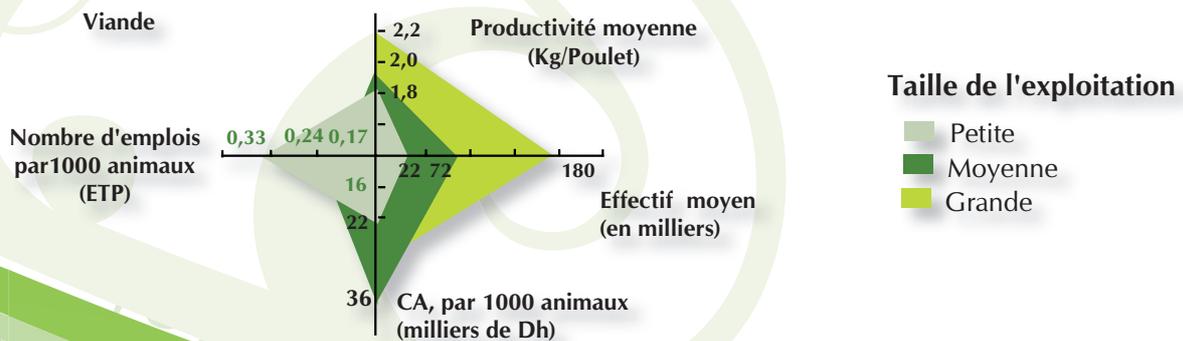
#### III.1.7.1 Diagnostic général de la filière

Malgré une forte modernisation de l'amont, la filière avicole peine à renforcer sa compétitivité à l'international. En dépit d'une prédominance des élevages modernes, elle reste handicapée par des coûts de production encore élevés principalement en raison de la dépendance vis à vis des importations d'intrants. Le modèle prédominant est le modèle d'abattage et de distribution traditionnels au niveau de l'aval, ce qui impacte négativement le développement de la filière. On note également la prépondérance des Riachas qui freinent l'investissement privé et présentent des risques sanitaires importants en dépit de l'existence des textes juridiques nécessaires qui sont peu appliqués. Il est donc nécessaire de poursuivre la mise à niveau de la filière selon un rythme soutenu afin de préparer l'ouverture du marché national.

#### Poids économique et social dans le secteur agricole :



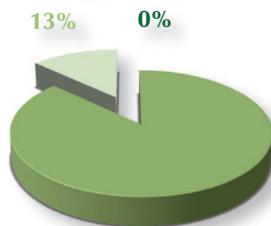
#### Caractéristiques de l'amont :



## Caractéristiques de l'aval et de la demande :

### Destination de la production

100% = 0,37 Mio T\*\*

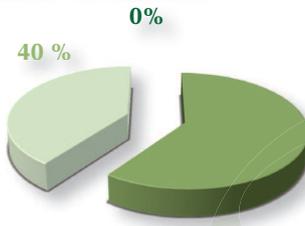


87%

- Consommation nationale
- Transformation
- Export

### Principaux pays à l'import/export

100% = 5 Mds DH



60%

Taux de couverture des besoins nationaux de 100% principalement lié à un très fort protectionnisme:  
- Pas de commerce d'animaux vivants  
- Import de produits transformés en faible quantité (VSM\*\*\*)

## Description de l'existant en termes de production :

### Bassin :

- Elevage localisé sur ~35% des bassins, autour des grands centres de consommation
- Bassins principaux : Gharb, Zemmour-Zaër

### Tissu d'acteurs :

2 grandes catégories d'acteurs :

- Petites exploitations agricoles (majorité des exploitations) :
  - Quelques poules destinées à l'autoconsommation et revenu complémentaire (œufs, poulet beldi)
  - Tendance à la baisse liée à la structuration du tissu de distribution et à l'augmentation de la part du poulet industriel
- 6000 exploitations "structurées" orientées vers le marché
  - ~75% petites; ~20% moyennes; ~5% grands groupes structurés et intégrés (poules et dindes)
  - Impact attendu de la réglementation pour la normalisation des élevages avicoles : disparition d'une partie des exploitations orientées marché et consolidation/aggrégation autour des grands groupes

### Productivité :

- Disparité moyenne entre les acteurs orientés marché (facteur ~1,4)
- Leviers principaux : amélioration de la conduite des élevages technique (e.g. bâtiments) et surtout alimentaire

## Description de l'existant en termes d'aval et de transformation :

### Import :

- Secteur dépendant de l'importation des parentaux (animaux reproducteurs) et de l'alimentation avec des droits de douane encore significatifs (2,5% pour les poussins et 2,5 à 100% sur aliments)
- Marché national protégé avec 100% de droits de douane sur les animaux vivants et 116% sur les produits finis

### Transformation :

- 87% de la production destinée à l'abattage dont 80% d'abattage traditionnel (riacha), 7% d'abattage moderne et < 1% de VSM
- Marché dominé par les grossistes (75% des volumes) avec des logiques de spéculation très importantes en fonction des prix (par jour et par région)

### III.1.7.2 Stratégie de développement de la filière dans le Plan Maroc Vert :

Le Plan Maroc Vert préconise l'« Accélération de la modernisation de la filière avicole comme base de la consommation de viandes au Maroc »

#### Modernisation accélérée de l'amont avicole

#### Renforcement de l'aviculture industrielle autour de l'agrégation productiviste et de nouveaux projets intégrés

- Développement de 30-40 projets d'agrégation productiviste autour des abattoirs industriels :
  - Agrégation de ~80-120 élevages modernes
  - 4 rôles principaux : fourniture d'intrants, mise à niveau des conditions d'élevage (alignement avec les normes existantes), encadrement technique, contractualisation des volumes de production
- Incitation à la création de 10-20 très grandes exploitations intégrées bout-en-bout :
  - Ambitions de production de 130-170.000 T
  - Encouragement de projets innovants à forte valeur ajoutée (e.g. autruche, dinde, canard)

#### Libéralisation accélérée des intrants de la filière

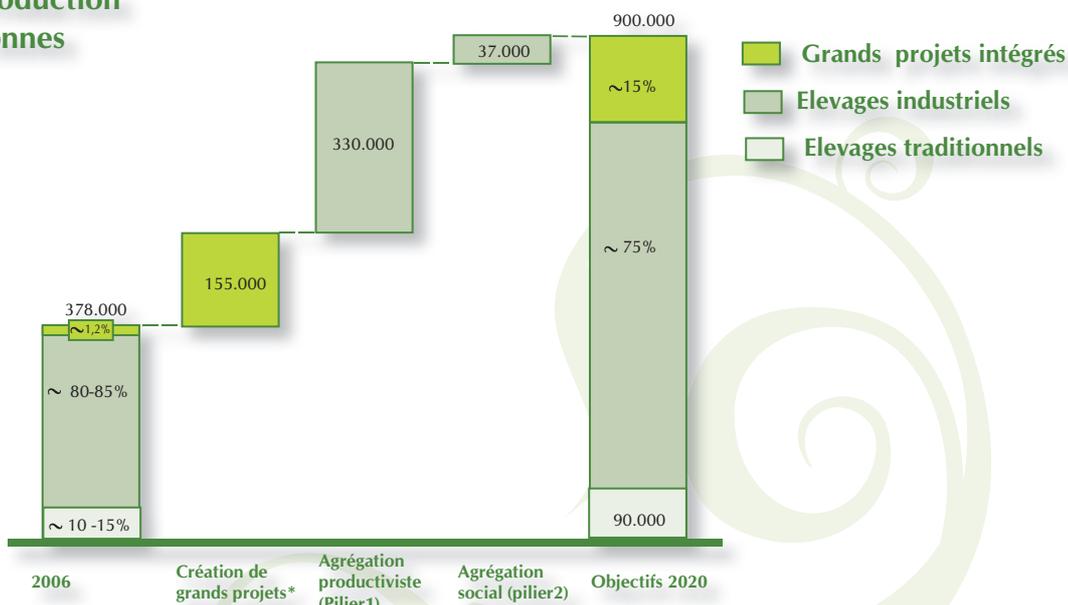
- Libéralisation des conditions d'importation des intrants
- Suppression des droits de douane sur l'ensemble des intrants (poussins et aliments) afin de réduire le principal facteur de coût de production

#### Développement de l'agrégation sociale autour de ~2-300 projets intégrés poulet beldi / œuf (pilier 2)

- Développement de l'agrégation sociale des élevages traditionnels :

- Emergence d'agrégateurs sociaux notamment sous forme de coopératives
- Prise en charge de 4 rôles : fourniture des intrants, financement, encadrement technique et commercialisation notamment autour de labels qualité et de marques (e.g., AOC)

## Production Tonnes



### Développement de la valeur ajoutée et de la distribution

#### Mise à niveau de l'abattage et valorisation de la production

- Développement de l'abattage industriel :
  - Création de 10-15 nouvelles unités pour capter les volumes de production supplémentaires
  - Renforcement de l'intégration verticale à travers une contractualisation avec les élevages modernes
- Incitation à l'émergence d'unités de découpe et de valorisation autour d'une offre à plus forte valeur ajoutée (e.g., VSM, préparation à base de volaille, dinde) à travers un cadre incitatif favorable, notamment application des lois relatifs à l'approvisionnement de la restauration collective

#### Développement accéléré de la distribution moderne

- Encouragement au développement de boucheries modernes intégrées volaille/viandes rouges (e.g. La Fonda) y.c. rayons congelés, à travers un système d'incitation adapté (e.g. accès privilégié aux licences d'importation de viande bovine – réf. Volet Am3 Plan viande bovin)
- Programme de modernisation des réseaux de distribution existants notamment aide à l'équipement en froid (e.g., étals réfrigérés) à travers un système de financement adapté
- Accompagnement du développement de la grande distribution (e.g., conditions de référencement privilégiées des agrégateurs viandes)

### **Exploration de niches à l'export**

- Exploration des niches d'exportation avec une focalisation sur l'Afrique et les pays arabes
- Offre adaptée autour de produits à forte valeur ajoutée (e.g., halal, VSM, conserves)

### **Evolution des conditions cadres de la filière**

#### **Programme de sécurisation sanitaire du cheptel et de qualité des viandes**

- Mise en place d'un plan ambitieux en terme de santé animale visant la sécurisation sanitaire du cheptel autour :
  - Campagnes de prévention et de dépistage des maladies
  - Zonage et contrôle du mouvement des animaux
  - Lutte contre la contrebande
- Mise à niveau accélérée du système traditionnel d'abattage (riachas) :
  - Mise en application stricte des lois existantes
  - Campagne de communication et de sensibilisation des consommateurs nationaux
- Refonte de l'organisation et de la normalisation des marchés de volaille et du système de transport des viandes

#### **Renforcement du rôle de l'interprofession**

- Renforcement sur rôle de l'interprofession (FISA) autour d'une prise en charge de responsabilités autour de 4 rôles clés :
  - Branding et gestion de la qualité
  - Gestion de l'agrotech et recherche
  - Amélioration à l'accès aux intrants et au matériel de qualité
  - Développement des ressources humaines et accompagnement
- Refocalisation du rôle de l'Etat sur ses fonctions régaliennes

## III.2. PROJETS POTENTIELS PILIER I

### III.2.1. Projets potentiels pilier I par filière de production végétale

Filières	Nombre de Projets	Consistance	Coût total (MDH)
Olivier	1	Installation de 3 unités de trituration des olives et de mise en bouteille	10
Maraîchage	1	Création d'un marché de gros et installation d'une unité de conditionnement	9
Henné	1	Installation d'une unité de valorisation	0.7

### III.2.2 Objectifs de Productions animales

Filières	Situation Actuelle (T)	Augmentation de la production: en 2013		Augmentation de la production: en 2020	
		Quantité (T)	%	Quantité (T)	%
Viandes rouges camelines	-	122	-	511	-
Viandes blanches	1 397	1 200	86	2 784	200
Œufs de consommation	-	5 000 000	-	8 000 000	-

- Au terme du PAR, la production en viandes blanches sera augmentée de 200 % et ce par l'installation des unités avicoles dans les zones favorables.
- Développement de la production de viandes rouges camelines à travers l'introduction de dromadaires des pays producteurs.

### III.2.3. Projets potentiels pilier I par filière de production animale

Filières	Nombre de Projets	Consistance	Effectifs (têtes ou sujets)	Nombre d'Agrégés
Viandes rouges camelines	1	Importation de chameles et dromadaires reproducteurs	31 000	600
Viandes blanches	1	Création de 03 unités avicoles de poulet de chair	871 000	3
Œufs de consommation	1	Création de 03 unités avicoles de ponte	30 000	3

### III.3. PROJETS POTENTIELS PILIER II

La mise en œuvre du Pilier II du Plan Maroc Vert revêt une importance stratégique pour le pays. Aider des centaines de milliers de paysans, particulièrement des régions montagnardes et oasiennes, à accéder à l'économie marchande dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions, en créant une forte valeur ajoutée tout en assurant une bonne gestion des ressources naturelles représente un véritable challenge pour l'Etat. En effet, il ne s'agit pas seulement de mobiliser les moyens financiers nécessaires mais aussi et surtout d'être en mesure d'animer et d'accompagner de façon raisonnée et efficace cette révolution économique, sociale et culturelle. La mise en œuvre devra permettre de relever six défis majeurs:

- Valoriser l'agriculture (SAU) ainsi que toutes les ressources pastorales et végétales de l'espace agricole naturel, (hors SAU) qui représentent une part importante des revenus des exploitations en montagne,
- Valoriser les atouts des territoires et les possibilités de marché et de diversification des activités génératrices de revenus (produits de qualité, filières spécifiques, agrotourisme, écotourisme, etc.) et permettre l'accès au marché et la montée d'échelle économique,
- Permettre l'autonomisation des acteurs et l'émergence de dynamiques cumulatives et pérennes de développement agricole des exploitations et territoires,
- Assurer un service environnemental en donnant les moyens aux agriculteurs et leurs communautés de gérer durablement les ressources naturelles, celles-ci étant reconnues comme des "biens publics",
- Anticiper l'adaptation au changement climatique et, en particulier, les modifications probables de la géographie agricole à l'horizon de 2 -3 décennies,
- Développer des synergies avec les autres politiques contribuant au développement rural intégré pour améliorer le niveau de développement humain des populations des aires marginalisées, réduire leur taux de pauvreté et prendre en considération l'inévitable décharge d'un surplus de population, de préférence dans les bourgs ruraux et les villes intermédiaires.

#### III.3.1. Objectifs de productions végétales

Filières	Situation Actuelle (T)	Augmentation de la production: en 2013		Augmentation de la production: en 2020	
		Quantité (T)	%	Quantité (T)	%
Céréales	25 000	18 823	75	45 115	180
Cactus (Fruit)	24 000	12 000	5	102 000	43
(Fourrages vert)	420 000	18 000	4	187 000	45
Palmier dattier	16 200	494	3	5274	33

- Extension de la superficie des céréales à travers la réhabilitation des périmètres d'épandage des eaux de crues sur une superficie de 60 000 ha;
- Augmentation de la production en dattes à travers l'amélioration des conditions de production.
- Augmentation de la production de cactus à travers l'extension des superficies plantées sur 20 000 ha et l'apport des irrigations de compléments sur une superficie de 7 000 ha de plantations régulières.

### III.3.2. Projets potentiels pilier II par filière de production végétale

Filières	Nombre de Projets	Consistance	Superficie (Ha)	Nombre d'Agrégés
Céréales	1	Augmentation de la production céréalière	60 000	5 000
Cactus	1	Augmentation de la production et de la productivité	20 000	3 000
	1	Valorisation de la production	50 000	3 000
Palmier dattier	1	Amélioration des conditions de production	13 000	20 000
	1	Valorisation de la production et amélioration de la commercialisation	13 000	2000

### III.3.3. Objectifs de productions animales

Filières	Situation Actuelle (T)	Augmentation de la production: en 2013		Augmentation de la production: en 2020	
		Quantité (T)	%	Quantité (T)	%
Viandes rouges camelines ovines et caprines	2 764	724	27	2 000	73
Apiculture	94	209	222	502	534
lait	2 620	929	37	1 480	56

- Développement de la production en viandes rouges essentiellement au niveau des parcours pour augmenter à terme la production actuelle de 73 % ;
- Développement de la production en miel à travers la modernisation du secteur apicole pour augmenter à terme la production de miel de 534 %.

### III.3.4. Projets potentiels pilier II par filière de production animale

Filières	Nombre de Projets	Consistance	Effectifs (têtes ou ruches)	Nombre d'Agrégés
Viandes rouges	1	Amélioration de la productivité du cheptel au niveau de la région	295 000	21 300
Apiculture	1	Amélioration de la productivité apicole	42 000	700
Lait	1	Valorisation de la production laitière	741	150

Le nombre des agrégés relatif à la filière viandes rouges occupe une place importante dans le pilier II avec un pourcentage de 96 %.

### III.4. PROJETS ET ACTIONS TRANSVERSES

Projets	CONSISTANCE	Coût total (Mio DH)
Actions d'Animation	Ces actions concernent l'organisation des manifestations régionales, des concours agricoles, des visites de terrain, des journées de sensibilisation et des réunions d'information.	43
Action d'Appuis	Ces actions concernent la formation des agents techniques et des organisations professionnelle, la réalisation de diagnostic participatif, le suivi et évaluation.	20
<b>Total</b>		<b>63</b>

## IV. Les Investissements Prévisionnels

Les projets potentiels proposés dans le cadre du Plan Agricole Régional correspondent à des investissements dont le montant total est estimé à 2782,2 Mio DH durant la période 2009-2020. 70% de ce montant concerne le développement des systèmes de production animale et 30% pour le développement des systèmes de production végétale. Ces investissements sont répartis par pilier, par filière et par source de financement comme suit :

### IV.1. REPARTITION DES INVESTISSEMENTS ESTIMES PAR PILIER ET PAR FILIERE

#### a- Production végétale

Le développement des systèmes de production végétale est porté par 8 projets potentiels dont l'investissement est estimé à 845,7 Mio DH durant la période du Plan Agricole Régional (2009-2020).

38 % de ces projets appartiennent au "Pilier I du Plan Maroc Vert" et portent sur des investissements d'environ 16,7 Mio DH.

Le nombre de projets de type "Pilier II du Plan Maroc Vert" s'élève à 5 projets avec un montant d'investissement estimé à 829 Mio DH. Ces investissements sont répartis par pilier et par filière de production comme suit :

Filières	Nombre de Projets potentiels	Investissements estimés Mio DH
<b>Pilier I</b>	<b>03</b>	<b>17</b>
Olivier	1	10
Maraîchage	1	6
Henné	1	1
<b>Pilier II</b>	<b>5</b>	<b>829</b>
Céréales	1	421
Cactus	2	135
Palmier dattier	2	273
<b>Total général (piliers I et II)</b>	<b>8</b>	<b>846</b>

## b- Production animale

- 07 projets potentiels sont identifiés dans le Plan Agricole Régional pour le développement de la production animale portant sur un montant des investissements estimé à 1 936,5 Mio DH ;
- 43 % des projets proposés sont de type "Pilier I du Plan Maroc vert" avec un montant d'investissement estimé à 706,5 Mio DH ;
- Le nombre de projet de type pilier II s'élève à 4 projets avec un montant d'investissement estimé à 1 230 Mio DH.

Filières	Nombre de Projets potentiels	Investissements estimés (Mio DH)
<b>Pilier I</b>	<b>3</b>	<b>706</b>
Viandes rouges	1	519
Viandes blanches	1	180
Œufs de consommation	1	7
<b>Pilier II</b>	<b>4</b>	<b>1 230</b>
Viandes rouges (pastoral)	1	1 097
Viande rouge (Dman)	1	67
Apiculture	1	48
Lait	1	18
<b>Total général</b>	<b>7</b>	<b>1 936</b>

## IV.2. REPARTITION DES INVESTISSEMENTS PAR SOURCE DE FINANCEMENT

- 62 % du montant des investissements estimés serait supporté par l'Etat à travers les incitations dans le cadre du Fond de Développement Agricole (FDA) et le financement d'une bonne partie du coût des projets de type Pilier II ;
- Les agrégateurs supporteront 38 % du montant total des investissements. Cette part concerne notamment les investissements directs prévus pour ces agrégateurs, tels que l'infrastructure de conditionnement et de valorisation de la production végétale et la création des unités avicoles.

Désignation	Etat (FDA et bailleurs) (Mio DH)	Agrégateurs /agrégés (Mio DH)	Total (Mio DH)
Production végétale	734	112	846
Production animale	988	948	1 936
<b>TOTAL</b>	<b>1 722</b>	<b>1 060</b>	<b>2 782</b>

## IV.3. ECHEANCIER DES INVESTISSEMENTS ESTIMES (MIO DH)

Désignation	2013	2020	Total
Projets pilier I	312	411	723
Production végétale	5	12	17
Production animale	307	399	706
Projets pilier II	961	1 098	2 059
Production végétale	398	431	829
Production animale	563	667	1 230
<b>Total</b>	<b>1 273</b>	<b>1 509</b>	<b>2 782</b>

# V. Impacts Prévisionnels Du Plan Agricole Régional

## V.1. VALEUR DE LA PRODUCTION

- La mise en œuvre du Plan Agricole Régional devrait augmenter, la valeur de la production globale de 88% suite à l'amélioration prévue des niveaux de production ;
- La progression de valeur de la production végétale est estimée à 77 % et celle de la production animale à 127 %.

Désignation	Situation actuelle (Mio DH/an )	2013 (Mio DH/an )	2020 (Mio DH/an )
<b>Production végétale</b>	442	551	783
<b>Production animale</b>	120	182	272
<b>Total</b>	<b>562</b>	<b>733</b>	<b>1 055</b>
<b>%</b>	<b>100</b>	<b>131</b>	<b>188</b>

## V.2. EMPLOI

- A terme, l'activité agricole dans la Région devrait contribuer à créer 19 200 équivalent emplois stables en milieu rural, soit 244 % de plus par rapport à la situation actuelle ;
- 71% des emplois supplémentaires seraient créés par des projets relatifs aux systèmes de production végétale et 29 % seront issus des activités relatives à la production animale.

Désignation	Situation actuelle (1000JT)	2013 (1000JT)	2020 (1000JT)
<b>Production végétale</b>	951	2 065	4 110
<b>Production animale</b>	717	1 091	1 632
<b>Total</b>	<b>1 668</b>	<b>3 156</b>	<b>5 742</b>
<b>%</b>	<b>100</b>	<b>189</b>	<b>344</b>